

Rapport de synthèse

Volet 2 : Diagnostic écologique



Version finale validée
par le Comité de pilotage
du 12 mai 2017

Maître d'ouvrage

Ministère en charge de l'environnement – DREAL – DDTM des Pyrénées Atlantiques.

Président du COPIL

Bernard LOUGAROT, Président du SIGOM et Maire de la commune de Gotein-Libarrenx.

Structure opératrice Natura 2000



Syndicat mixte des Gaves d'Oloron et de Mauléon et leurs affluents
SIGOM (siège social)
Maison Rospide - Place Royale - BP7
64390 Sauveterre-de-Béarn
Tél : 05.59.38.89.11 / Fax : 05.59.38.96.53
sigom@cdg-64.fr

SIGOM (service technique)
14, rue des frères Barenne
64130 Mauléon-Licharre
Tél : 05.59.28.75.02
g.minvielle.sigom@orange.fr

Elaboration du DOCOB

Coordination/Rédaction et cartographie :

Grégory MINVIELLE, Chargé de missions Milieux aquatiques, SIGOM

Assistance rédaction/suivi technique :

Raphaël ROY, Directeur du SIGOM

Emilie LABORDE, Responsable Unité Natura 2000, Chasse et Faune Sauvage, DDTM64

Jean-François SANYOU, Technicien supérieur Principal du développement durable, DDTM64

Assistance rédaction/mise en page :

Sarah HUTTER, Responsable administrative et communication, SIGOM.

Prestataire technique

Diagnostic préalable du site et aide à l'élaboration du DOCOB :

Bureau d'étude BIOTOPE.

Crédits photo

Cartographie et crédit photo : © BIOTOPE (Photos : C. PICHON, T. MARTINEAU, T. LUZZATO, R. GUISIER, T. VIAL, T. PCHILLOU) et © SIGOM (Photos Raphaël ROY et Grégory MINVIELLE).

Avant-propos

Ce deuxième volet du DOCOB constitue le diagnostic écologique du site. Il a pour objectif de présenter un état des lieux précis des différents habitats d'intérêt communautaires (HIC) et des espèces d'intérêt communautaire (EIC) en indiquant, pour chacun d'entre eux, leur état de conservation et leur intérêt patrimonial.

Ce diagnostic reprend et synthétise les conclusions de l'étude suivante réalisée par BIOTOPE en 2013 : « Diagnostic préalable du Site Natura 2000 Le Saison (FR7200790), Document de synthèse ».

Tous les résultats présentés dans la suite du document sont localisés dans l'atlas cartographique du DOCOB.

Sommaire

LES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE	7
1. METHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE POUR LA CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS	8
1.1. Définitions	8
1.2. Délimitation des secteurs d'étude	8
1.3. Stratégie et méthodologie d'inventaire.....	9
1.4. Méthodologie d'évaluation de l'intérêt patrimonial des habitats.....	10
2. DESCRIPTION DES HABITATS ET CARTOGRAPHIE	11
2.1. Synthèse des habitats d'intérêt communautaire	11
2.2. Description synthétique des habitats naturels d'intérêt communautaire.....	13
2.2.1. Végétations aquatiques.....	13
2.2.2. Végétations amphibies des eaux pauvres en éléments nutritifs	17
2.2.3. Végétations herbacées pionnières sur alluvions	18
2.2.4. Ourlets des sols frais à humides	19
2.2.5. Prairies de fauche	21
2.2.6. Landes	22
2.2.7. Saulaies riveraines pionnières arbustives.....	23
2.2.8. Boiselements alluviaux.....	24
2.2.9. Boiselements de pente.....	25
LES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE.....	26
3. METHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE POUR LA CARTOGRAPHIE DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE	27
3.1. Définitions	27
3.2. Méthode d'inventaire et de cartographie des espèces d'intérêt communautaire.	28
3.3. Méthodologie d'évaluation de l'intérêt patrimonial des espèces	29
4. DESCRIPTION DES ESPECES ET CARTOGRAPHIE	30
4.1. Synthèse des espèces d'intérêt communautaire	30
4.2. Description synthétique des espèces d'intérêt communautaire.....	32
4.2.1. Les espèces de poissons d'intérêt communautaire.....	32
4.2.2. Les espèces de crustacés d'intérêt communautaire	38
4.2.3. Les espèces de mammifères semi aquatiques d'intérêt communautaire	39
4.2.4. Odonates	43
4.2.5. Autres espèces patrimoniales contactées sur le site.....	44

Table des illustrations

Les tableaux

Tableau 1 : Evaluation de l'état de conservation et de l'intérêt patrimonial d'un habitat	10
Tableau 2 : Typologie des habitats naturels d'intérêt communautaire	12
Tableau 3 : Evaluation de l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire	29
Tableau 4 : Evaluation de l'intérêt patrimonial des espèces d'intérêt communautaire	29
Tableau 5 : Espèces de l'annexe II de la Directive Habitat sur le site	31

Les Habitats d'intérêt communautaire

1. Méthodologie mise en œuvre pour la cartographie des habitats naturels

1.1. Définitions

Un habitat naturel est une unité naturelle, bien identifiable, essentiellement caractérisée par sa végétation, son climat, son exposition, son altitude, sa géologie (sous-sol), sa pédologie, et par les activités humaines qui s'y déroulent.

Un habitat naturel d'intérêt communautaire est un habitat naturel, terrestre ou aquatique, en danger ou ayant une aire de répartition réduite ou constituant un exemple remarquable de caractéristiques propres à une ou plusieurs des neuf régions biogéographiques et pour lequel doit être désignée une Zone Spéciale de Conservation. Les **habitats naturels d'intérêt communautaire** sont listés à l'annexe I de la directive « Habitats-Faune-Flore ».

Pour le diagnostic écologique, la description et la cartographie des habitats portent sur l'ensemble des habitats naturels, qu'ils soient d'intérêt communautaire ou pas.

Certains habitats sont qualifiés **d'habitats d'intérêt prioritaire**. Il s'agit des habitats naturels en danger de disparition présents sur le territoire de l'Union européenne et pour lesquels la Communauté porte une responsabilité particulière sur leur conservation, compte tenu de l'importance de la part de leur aire de répartition naturelle comprise dans son territoire.

1.2. Délimitation des secteurs d'étude

Le réseau hydrographique du Saison a été partagé en **deux types d'unités** sur lesquelles une méthodologie différente d'inventaire des habitats naturels a été réalisée :

Les secteurs « surfaciques » et « linéaires ».

Les parties « surfaciques » correspondent aux secteurs de vallées relativement larges et inondables, soumis pour la plupart d'entre eux à la dynamique fluviale et qui sont sous influence de l'hydrosystème (crues, connexion à la nappe alluviale, terrains alluvionnaires).

Les autres secteurs du site Natura 2000 qui correspondent aux affluents du cours principal sont considérés **comme linéaires**. Ces secteurs n'ont pas de largeur prédéfinie, celle-ci étant directement liée à la présence effective ou potentielle d'habitats liés aux cours d'eau (ou à d'autres sources d'écoulements comme des suintements). Seules les investigations de terrain ont permis d'évaluer in situ les largeurs des tronçons du linéaire.

1.3.Stratégie et méthodologie d'inventaire

Secteurs surfaciqes

L'ensemble des secteurs surfaciqes est couvert par des investigations de terrain. Les habitats naturels, semi-naturels et artificiels y sont inventoriés, caractérisés et cartographiés en recherchant **l'exhaustivité**. Il peut néanmoins arriver, dans de très rares cas, que certaines zones soient inaccessibles (propriétés privées, végétations impénétrables, etc.). Pour ces secteurs, les habitats sont alors identifiés à distance et interprétés grâce à l'étude de l'hydrographie, de la topographie et des autres habitats en contact.

Secteurs linéaires

Les secteurs linéaires du Saison ont été modélisés pour assembler au sein d'un même groupe tous les tronçons présentant les mêmes caractéristiques. Sur ces secteurs, l'inventaire des habitats naturels est basé sur un échantillonnage de certains tronçons de cours d'eau, puis d'une extrapolation des résultats obtenus aux autres tronçons similaires en terme **de géologie, d'ouverture du milieu, d'altitude et de position longitudinale au sein du réseau hydrographique**.

La prospection des échantillons consiste à longer les cours d'eau en marchant sur les berges dans la mesure du possible sur toute la longueur de l'échantillon. Pour les échantillons de longueur trop importante, l'inventaire est fait par saut en plusieurs points (parties aval, moyenne ou amont).

Pour chaque habitat d'intérêt communautaire observé sur le terrain, différents paramètres qui le caractérisent ont été évalués :

- la typicité floristique,
- l'état de conservation,
- la dynamique de l'habitat,
- Le mode de gestion (pâturage, fauche, exploitation forestière, etc.),
- les menaces identifiées (fertilisation, coupe à blanc, invasion d'espèces exotiques, etc.)

Tous ces critères permettent, entre autres, de définir les mesures de conservation ou de restauration.

A retenir :

Sur les secteurs surfaciqes, la cartographie des habitats se veut **proche de l'exhaustivité**. La caractérisation, la délimitation et les superficies des habitats sont basées sur les observations directes menées en 2011 et 2012, et sont donc fiables, sous réserve des modifications physiques du cours d'eau (crues, divagation), et de l'occupation du sol survenues depuis.

Sur les secteurs linéaires, la cartographie est issue de **l'extrapolation des habitats identifiés sur un échantillon de tronçons de chaque groupe**. Cette cartographie donne donc des indications sur la probabilité de rencontrer les habitats identifiés, et la superficie moyenne qu'ils recouvrent dans les tronçons de même catégorie. La superficie exprimée donne une indication sur les surfaces potentielles occupées par l'habitat considéré. **La cartographie devra donc être complétée par des diagnostics précisant la réalité du terrain si des actions doivent être menées ou si des projets doivent être évalués.**

1.4.Méthodologie d'évaluation de l'intérêt patrimonial des habitats

L'état de conservation moyen d'un habitat est estimé à partir des inventaires de terrain, en croisant :

- ⇒ sa typicité floristique moyenne
- ⇒ la surface totale de l'habitat. Cette surface totale est considérée selon la nature de l'habitat (ex. : une surface de 1 ha pour un habitat de pelouses ou d'ourlets est jugée élevée mais est considérée comme faible pour une forêt).

L'intérêt patrimonial des habitats est évalué en croisant leur état de conservation moyen sur le site et leur rareté régionale à supra-régionale.

Tableau 1 : Evaluation de l'état de conservation et de l'intérêt patrimonial d'un habitat

Etat de conservation

		Typicité floristique		
		Forte	Moyenne	Faible
Surface totale (répartition et structuration spatiale)	Elevée	Bon	Moyen	Mauvais
	Moyenne	Bon	Moyen	Mauvais
	Faible	Moyen	Mauvais	Mauvais

Intérêt patrimonial

		Rareté régionale à supra-régionale		
		Très rare à rare (ou habitat prioritaire)	Assez rare à peu commun	Assez commun à très commun
Etat de conservation	Bon	Très fort	Fort	Moyen
	Moyen	Fort	Moyen	Faible
	Mauvais	Moyen	Faible	Faible

2. Description des habitats et cartographie

2.1. Synthèse des habitats d'intérêt communautaire

Les prospections de terrain ont permis d'identifier **87 habitats naturels**, dont **43 sont d'intérêt communautaire**. Ces derniers couvrent une superficie de 122,43 ha, soit 3,23 % de la superficie totale du site (environ 3 684 ha). Parmi ceux-ci, 9 sont qualifiés d'habitats naturels prioritaires. Ils totalisent une surface potentielle de 86,12 ha, soit 2,27 % de la superficie totale du site Natura 2000. Ce pourcentage d'habitats d'intérêt communautaire peut paraître relativement faible, mais il s'explique surtout par une superficie des herbiers de mousses largement sous-évaluée et une zone d'étude sur laquelle les inventaires ont été menés très importante, parfois très éloignée du cours d'eau.

Parmi les habitats génériques relevant de la directive Habitats, ceux réellement liés au cours d'eau ou à d'autres écoulements, suintements ou aux plans d'eau, sont au nombre de 10. Les boisements alluviaux (Code EUR 91E0*) représentent un peu plus de 84 % de la superficie totale des habitats d'intérêt communautaire liés au réseau hydrographique.

Le tronçon situé entre Licq-Athérey et Gotein-Libarrenx concentre les plus grandes superficies d'habitats d'intérêt communautaire. Le réseau hydrographique en amont du bassin versant abrite principalement des communautés de mousses aquatiques d'eau courante qui relèvent de la directive habitats, faune, flore.

D'une manière générale, les habitats naturels d'intérêt communautaire liés au cours d'eau présentent un état de conservation moyen à mauvais.

L'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire est le plus souvent médiocre en plaine, certainement lié à la déconnexion du cours d'eau avec sa plaine alluviale et à une importante colonisation et concentration d'espèces exotiques envahissantes. Les secteurs montagnards, moins menacés, sont davantage favorables à l'expression de végétation en bon état de conservation.

Le tableau suivant est un extrait de la typologie des habitats naturels d'intérêt communautaire inscrits à l'annexe I de la directive Habitats. Ne sont présentés ci-dessous que les habitats naturels. Cette typologie a été construite à partir de relevés phytosociologiques. La typologie complète est disponible en annexe.

Tableau 2 : Typologie des habitats naturels d'intérêt communautaire

Intitulé Natura 2000	Code Natura 2000	Surface de l'habitat sur le site (ha)	Etat de conservation général de l'habitat sur le site	Rareté régionale et supra-régionale	Intérêt patrimonial
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	3260	2,03	Bon	Assez rare à peu commun	Fort
Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	3150	0,33	Mauvais	Assez rare à peu commun	Faible
Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	7220*	0,02	Moyen	Très rare à rare	Fort
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp	3140	<0,01	Moyen	Très rare à rare	Fort
Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflora</i>)	3110	0,08	Mauvais	Assez rare à peu commun	Faible
Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri</i> p.p. et du <i>Bidention</i> p.p.	3270	0,54	Moyen	Assez rare à peu commun	Moyen
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin	6430	6,23	Bon	Assez commun à très commun	Moyen
Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6510	20,31	Mauvais	Assez rare à peu commun	Moyen
Landes sèches européennes	4030	2,84	Mauvais	Assez rare à peu commun	Faible
Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix eleagnos</i>	3240	3,94	Moyen	Très rare à rare	Fort
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	91E0*	84,9	Moyen	Assez rare à rare (habitat prioritaire)	Fort
Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	9180*	1,2	Moyen	Très rare à rare	Fort
Tourbières basses alcalines	7230	Non évalué			

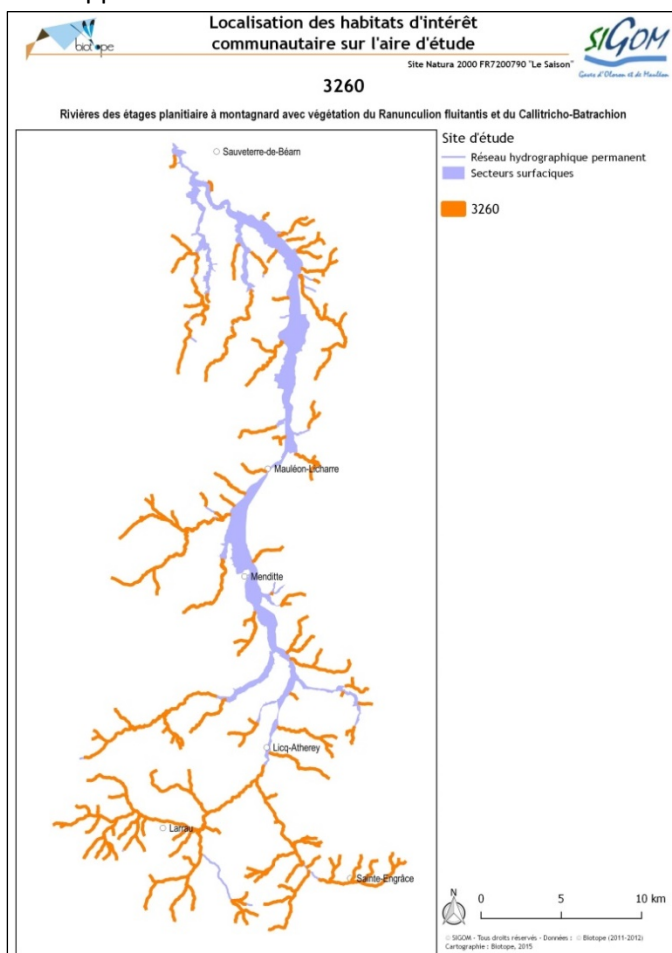
2.2. Description synthétique des habitats naturels d'intérêt communautaire

2.2.1. Végétations aquatiques

Rivières des étages planitiaires à montagnards avec végétation du *Ranunculon fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion* » (Code EUR 3260)

Description

L'habitat est représenté par plusieurs végétations aquatiques qui peuvent être composées d'algues, de mousses ou de plantes supérieures. Il regroupe ainsi la plupart des **herbiers aquatiques se développant en eau courante** du torrent de montagne jusqu'à la large rivière de plaine. Ces végétations sont dépendantes de la qualité physico-chimique, de la morphologie et de l'hydrologie des cours d'eau dans lesquels elles se développent.



Sur le site

Selon le type de cours d'eau, ces végétations sont observées sous diverses formes :

La communauté à *Lemanea fluviatilis* qui est une algue rouge filamenteuse souvent observée sur les gros blocs des torrents du cours amont du Saison (bassins du Gave de Larrau et du Gave de Sainte-Engrâce).

Les herbiers de mousses aquatiques des eaux courantes se rencontrent fréquemment sur les cours d'eau des étages collinéens et montagnards.

L'herbier aquatique à *Callitriches* (*Callitriche obtusangula*, *Callitriche hamulata*, etc.) qui se développe dans des eaux calmes, peu profondes et s'exprime généralement dans les petits rus en contexte ensoleillé. Leur répartition sur le site est très marginale.

Sur le site du Saison, ces différents herbiers d'eau courante couvrent une superficie de 2 ha.

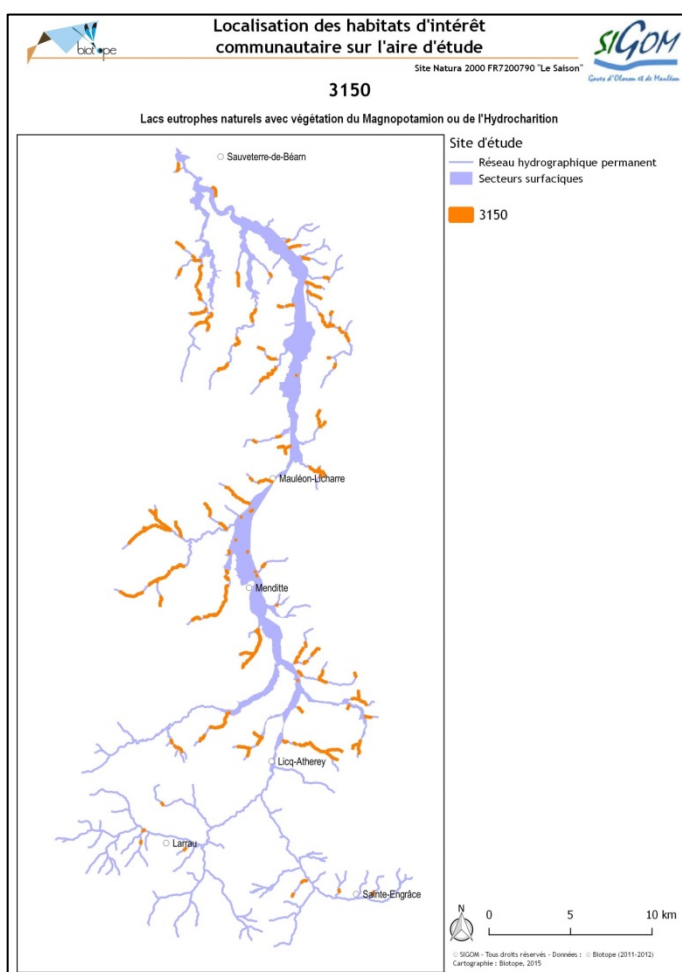
Etat de conservation : **bon** en raison d'une typicité forte et d'une superficie de l'habitat moyenne (sûrement même sous-estimée).

Intérêt patrimonial : **Fort** en raison d'une bonne représentativité et d'un bon état de conservation de l'habitat sur le site.

Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (code EUR 3150)

Description

Cet habitat correspond aux végétations se développant en **écosystèmes aquatiques stagnants** : mares, fossés, canaux, rivières à courants lents, etc. Les herbiers aquatiques de cet habitat sont présents sur tout le territoire national, à l'exception des secteurs acides. Ces végétations témoignent de la présence d'eau riche en éléments nutritifs.



Sur le site

Plusieurs formes de l'habitat ont été relevées sur le site du Saison :

Les voiles flottants à petite Lentille d'eau (*Lemna minor*) ou à **Lentille d'eau à 3 lobes** (*Lemna trisulca*) qui peuvent coexister dans les mêmes plans d'eau.

L'herbier aquatique à Myriophylle en épi (*Myriophyllum spicatum*) qui se développe en condition stagnante. Cet habitat n'a été relevé qu'une seule fois au sein d'une mare alluviale à Gotein-Libarrenx.

L'herbier aquatique à Potamot filiforme (*Potamogeton trichoides*) probablement alimentées par la nappe d'accompagnement du Saison et par les crues du cours principal.

L'herbier aquatique à Potamot pectiné (*Potamogeton pectinatus*) est observé sur des tronçons de cours d'eau lents. L'habitat a toujours été observé sur l'Apouhoua.

L'herbier aquatique à Potamot dense (*Potamogeton densus*) observé à trois reprises sur les zones les plus lentes du cours principal du Saison (amont de seuil, zone marginale en eaux, bras de dérivation).

Sur le Saison, la présence de l'habitat est très ponctuelle et couvre de très faibles surfaces (0,20 ha au total).

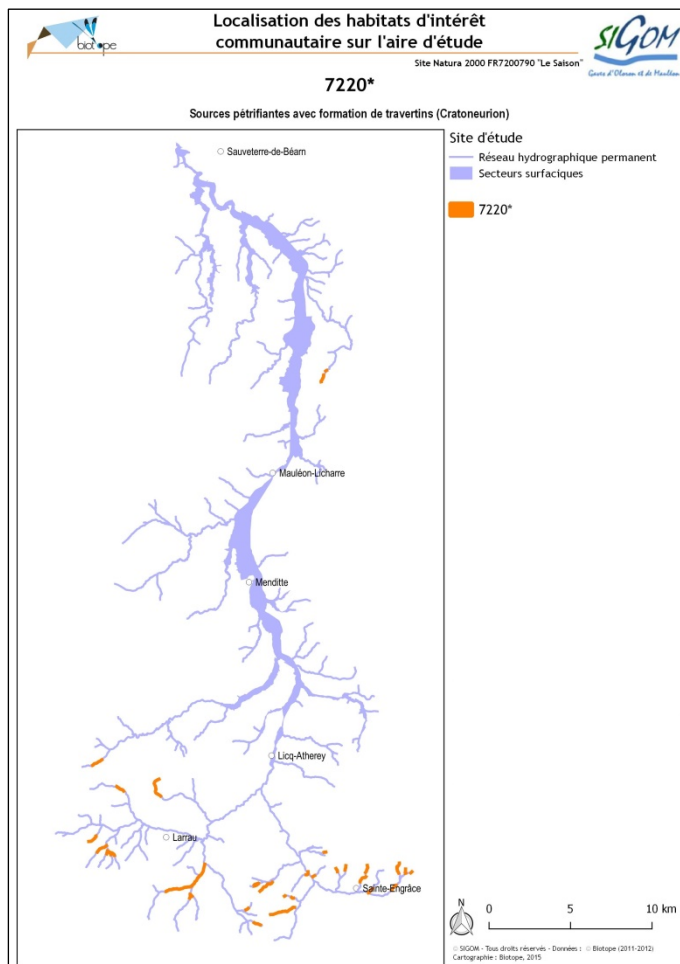
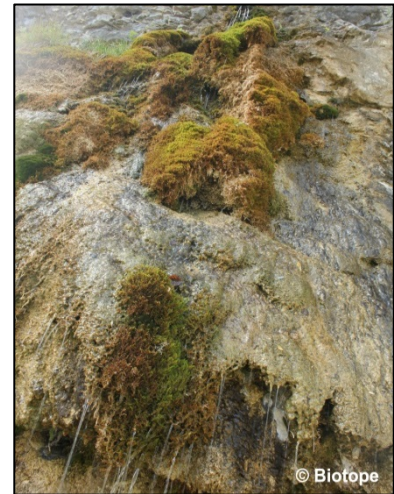
Etat de conservation : **Mauvais** car les peuplements sont mono spécifiques et correspondent ainsi à des formes eutrophisées.

Intérêt patrimonial : **Faible** considérant sa rareté à l'échelle du site et sa faible typicité (liée au caractère monospécifique des communautés observées).

Sources pétrifiantes avec formation de travertins (*Cratoneurion*) (Code EUR 7220*)

Description

L'habitat correspond aux formations végétales des sources ou des suintements développées sur des roches **carbonatées mouillées ou aspergées**. La formation de ces roches (appelées tufs ou travertins) est issue du dépôt actif de calcaires. Cet habitat est caractérisé principalement par la présence de mousses aquatiques très spécialisées. Ces végétations se développent le plus souvent en situation de forte pente dans le lit même du cours d'eau ou le long de parois rocheuses. Il peut se former par exemple sur des parois des cônes concrétionnés de tufs de taille importante.



Sur le site

Plusieurs communautés ont été inventoriées sur le chevelu du Saison :

Les communautés de mousses à *Palustriella commutata*, *Philonotis calcarea* et *Hygrohypnum luridum* qui se développent le plus souvent en condition de fort éclairage du lit sur des cascades ou plus rarement dans le lit de petits ruisseaux.

Les communautés de mousses à *Pellia endiviifolia* qui se présentent sous la forme d'une croûte végétale dense appliquée au substrat.

Les communautés de mousses à *Eucladium verticillatum* qui forment de petits tapis de 1 à 2 cm de hauteur en marge de ruisseaux.

La représentativité de l'habitat sur le site d'étude est très faible (environ 0,02 ha) et cantonnée aux cours d'eau des étages submontagnards et montagnards dans des paysages pastoraux ou forestiers.

Etat de conservation : paraît comme ponctuellement bon mais jugé comme **moyen** compte tenu de la très faible représentativité de cet habitat sur le site.

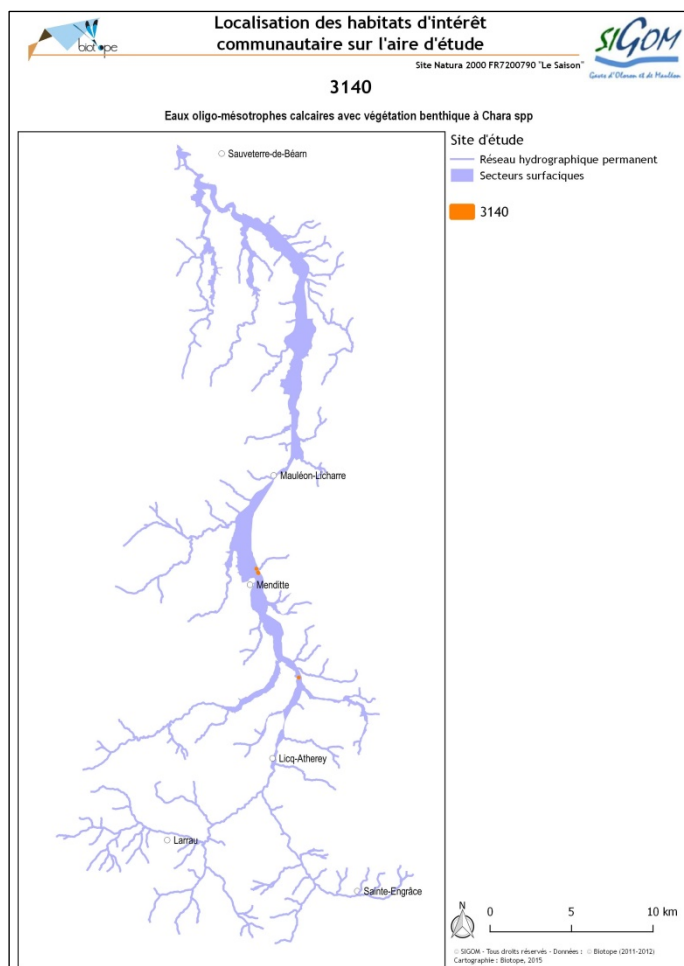
Intérêt patrimonial : **Fort**, l'habitat étant très rare à l'échelle régionale et supra régionale.

Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp (Code EUR 3140)

Description

L'habitat regroupe toutes les communautés d'eaux douces de bordures ou de parties profondes des lacs, d'étangs, et de mares dominées par une famille d'algues aquatiques appelées « Characées ». Elles se développent principalement au **fond des écosystèmes aquatiques stagnants** riches en base (pH >7). Elles indiquent des eaux de bonne qualité et très claires.

Les formations à Characées sont les premières à coloniser le fond des mares et disparaissent progressivement avec l'apparition de végétaux supérieurs comme par exemple les Potamots (décrits précédemment).



Sur le site

Ces communautés sont très rares sur le Saison et n'ont été notées qu'au sein de deux mares alluviales de la plaine du Saison au niveau de Menditte et de Tardets-Sorholus. L'habitat couvre ainsi une superficie totale sur le site qui est très faible (environ 40m²).

Etat de conservation : délicat à évaluer, sans doute **moyen** du fait de la présence de phanérogames en mosaïque avec l'habitat.

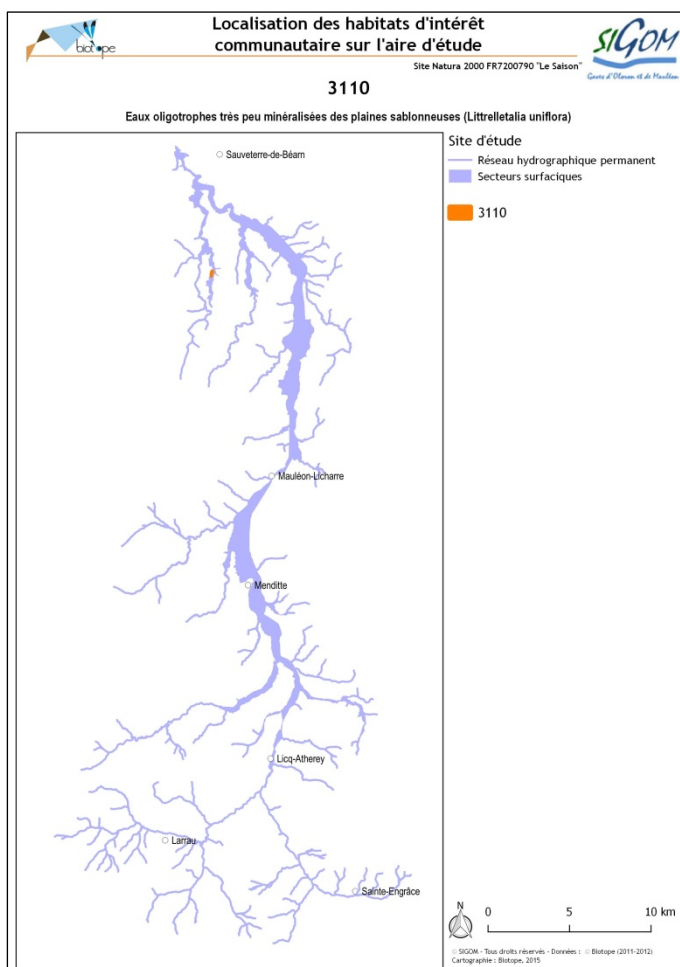
Intérêt patrimonial : **fort**. Les végétations algales à Characées sont rares dans le contexte lotique d'hydrosystèmes fluviaux de montagnes et de piémont comme celui du Saison. Plus largement, l'habitat est rare sur l'ensemble du territoire national en raison d'une qualité d'eau globalement défavorable.

2.2.2. Végétations amphibies des eaux pauvres en éléments nutritifs

Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflora*) (Code EUR 3110)

Description

L'habitat se présente sous la forme d'un fin gazon d'herbacés amphibies très peu élevé. Celui-ci se développe sur les berges des étangs, mares et autres dépressions et sur des sols en principe pauvres en éléments nutritifs et généralement acides. Pour exister, l'habitat doit obligatoirement être soumis à une exondation prolongée en été.



Sur le site

L'habitat se caractérise par une végétation monospécifique à Scirpe des marais (*Eleocharis palustris*) qui adopte la forme d'une ceinture de végétation couvrant une superficie de 0,08 ha sur les berges de la retenue d'irrigation de Domezain-Berraute.

Etat de conservation : mauvais.

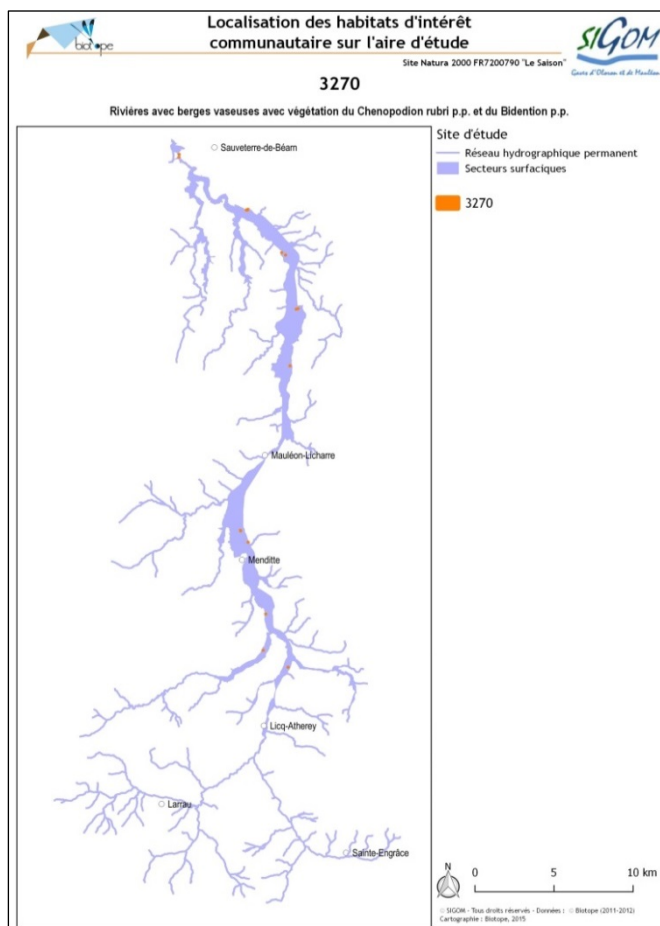
Intérêt patrimonial : l'intérêt patrimonial de l'habitat est faible, principalement lié à une représentativité régionale importante bien que l'habitat soit rare en Pyrénées-Atlantiques. Par ailleurs, la typicité floristique de l'habitat observé sur le site est faible.

2.2.3. Végétations herbacées pionnières sur alluvions

Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodium rubri* p.p. et du *Bidention* p.p. (Code EUR 3270)

Description

L'habitat correspond à des végétations de plantes annuelles herbacées installées sur des sols enrichis en azote et périodiquement inondés. Ce sont les premières communautés végétales à se développer sur les alluvions des cours d'eau (bordure de bras mort, bancs de limons, de sables ou de galets). Le maintien de l'habitat est régi par les fluctuations du niveau de l'eau et du débit des rivières. En l'absence de perturbations (crues notamment), l'habitat fait rapidement place à des roselières et des saulaies.



Sur le site

L'habitat regroupe deux végétations différentes sur le site du Saison :

La végétation des sols vaseux à Léersie faux riz (*Leersia oryzoides*) qui se développe sur des alluvions limoneuses et forme une roselière basse d'environ 1m de hauteur. Cet habitat n'a été relevé qu'une seule fois en bordure d'un bras mort sous un boisement alluvial à Saule blanc. L'habitat est en train d'évoluer vers des végétations de roselières basses à Baldingère faux roseau (*Phalaris arundinacea*) qui ne sont pas d'intérêt communautaire.

La végétation sur alluvions sableuses à graveleuses à Renouée à feuilles d'oseille (*Polygonum lapathifolium*) et Panic des marais qui se développe sur des substrats plus grossiers.

L'habitat est peu fréquent sur le cours du Saison, concerne de faibles surfaces (0,54 ha au total), et reste cantonné le plus souvent à une marge étroite le long des cours d'eau.

Etat de conservation : Moyen.

Intérêt patrimonial : Moyen. L'habitat n'est pas rare à l'échelle du site bien qu'il n'y couvre pas d'importantes surfaces. Ces communautés végétales sont relativement rares à l'échelle nationale en dehors des grandes vallées alluviales.

2.2.4. Ourlets des sols frais à humides

Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (Code EUR 6430)

L'habitat regroupe un très vaste ensemble de communautés correspondant à des végétations de hautes herbes de type mégaphorbiaies et de lisières forestières de la plaine jusqu'à l'étage alpin. On peut ainsi distinguer les ourlets humides développés généralement en situation de berges de ruisseaux, appelés mégaphorbiaies, et les ourlets frais de lisières forestières.

Les mégaphorbiaies

Description

Les mégaphorbiaies sont des formations végétales le plus souvent linéaires en bordure de cours d'eau ou de boisements, ne pouvant être présentes que par la présence de lumière, de forte humidité et d'un sol riche. Elles se caractérisent par des espèces parfois luxuriantes, caractérisant ainsi le nom de mégaphorbiaie. Les termes « méga » et « phorbiaie » signifient grand et à grandes feuilles. Les mégaphorbiaies sont souvent des milieux transitoires qui tendent vers des boisements humides en évolution libre.



Sur le site

On les retrouve en plaine alluviale, mais également en amont des cours d'eau (étage montagnard) sous des formes diverses :

- **la mégaphorbiaie à Reine des prés** étant la plus courante, souvent le long de fossés.
- **la mégaphorbiaie à Ortie** est indicatrice d'un milieu plus ou trop enrichi en azote.
- **La mégaphorbiaie submontagnarde à Valériane des Pyrénées** qui est une évolution montagnarde de la mégaphorbiaie à Reine de prés. Celle-ci se développe au contact des torrents de montagne mais également en moyenne vallée sur des cours d'eau plus larges.
- **La mégaphorbiaie à Pétasites hybrides** (*Petasites hybridus*) se trouve à l'étage montagnard. Cette formation est très rare à l'échelle du site et n'a été observée qu'une seule fois sur la commune de Larrau en marge du cours d'eau Orpuneko.

Les ourlets forestiers frais

Description

L'habitat caractérise les lisières naturelles, clairières forestières et bords de cours d'eau ombragés des étages collinéen et montagnard. Ces végétations sont installées sur des sols riches en éléments nutritifs et bien alimentés en eau. Leur physionomie peut être très différente selon les espèces en présence.



Sur le site

L'habitat est assez fréquent sur le réseau hydrographique du site et se limite aux bordures directes des cours d'eau et ne couvre donc pas de grandes surfaces.

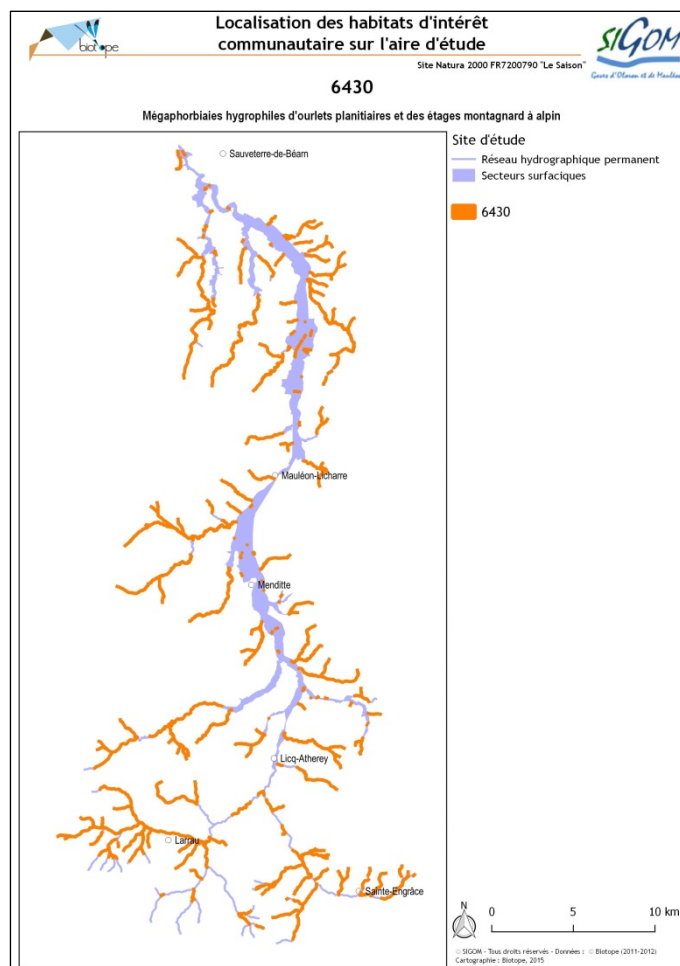
Trois communautés ont été distinguées sur le site :

L'Ourlet à Sureau Hièble (*Sambucus ebulus*) forme des peuplements denses d'environ 1,5m de hauteur qui se développe généralement le long de fossés agricoles, de ruisseaux et des lisières forestières bien ensoleillées. L'habitat reste rare et dispersé à l'échelle du site et ne concerne que la plaine alluviale du Saison.

L'Ourlet à Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*) et **Alliaire officinale** (*Alliaria petiolata*). Il se développe généralement sur des portions de berges du gave en contexte semi-ombragé.

L'Ourlet à Laîche pendante (*Carex pendula*) et **Ortie dioïque** sont les ourlets des berges ombragées les plus humides caractérisés par des espèces de sols frais. Il existe une variation de l'habitat enrichie en Laîche fausse brize (*Carex brizoides*) qui a été observée le long du Ruisseau d'Usquain à Tabaille-Usquain.

L'ensemble des végétations appartenant à cet habitat couvrent une superficie de 6,23 ha sur le site.



Etat de conservation : le plus souvent **bon**, ces habitats étant peu soumis aux activités anthropiques.

Intérêt patrimonial : **Moyen**. Cet habitat qui regroupe un grand nombre de végétations différentes est commun à l'échelle du site et de la région. Les ourlets et mégaphorbiaies observés sur le site possèdent une typicité souvent forte à moyenne.

2.2.5. Prairies de fauche

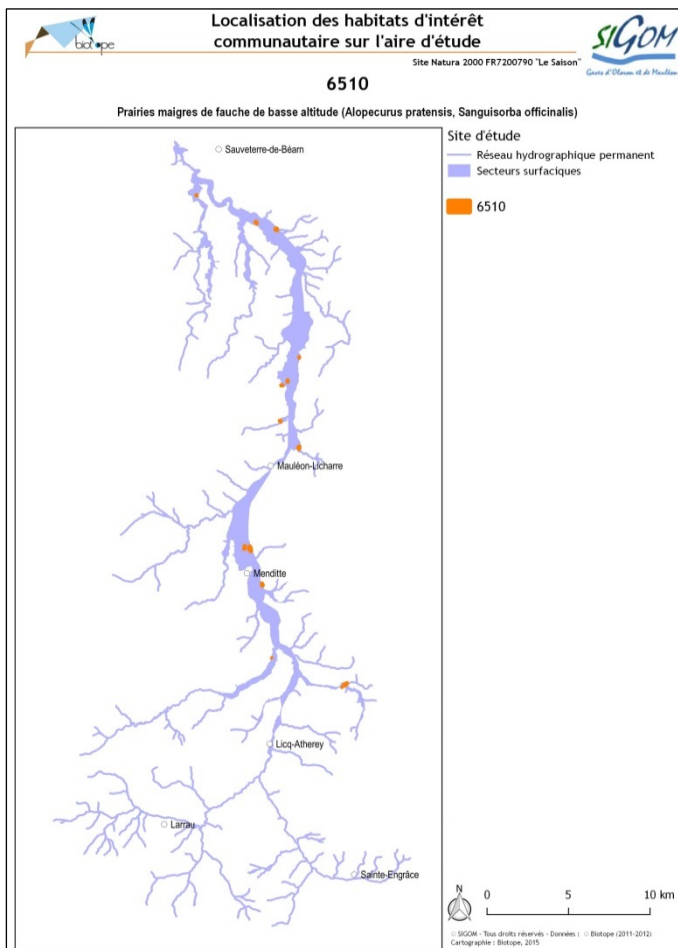
Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (Code EUR 6510)

Description

Il s'agit de prairies exploitées strictement pour la fauche et/ou faiblement pâturées. L'habitat regroupe l'ensemble des prairies de fauche des étages collinéen à submontagnard. Ces prairies se développent dans un large spectre de conditions en termes d'humidité et de qualité physico-chimique de sols. Ces prairies sont riches en espèces et sont structurées de façon souvent complexe avec un mélange de plantes à fleurs comme le Lin bisannuel (*Linum bienne*) ou la Centaurée de Debeaux (*Centaurea jacea* subsp. *debauxii*) et de graminées comme par exemple la



Fétuque faux roseau (*Festuca arundinacea*).



Sur le site

L'habitat sur le site couvre 20,31 ha. Ces prairies se rencontrent dans la plaine alluviale du Saison, notamment sur les secteurs de Menditte ou d'Espès-Undurein.

Le site accueille 2 types de prairies de fauche typiques de sols riches en éléments nutritifs : l'une enrichie en **Brome mou** (*Bromus hordeaceus*) et l'autre avec davantage d'espèces de **pelouses** comme la Fétuque rouge (*Festuca rubra*). Ces deux types comportent généralement un faible nombre d'espèces.

Etat de conservation : Mauvais

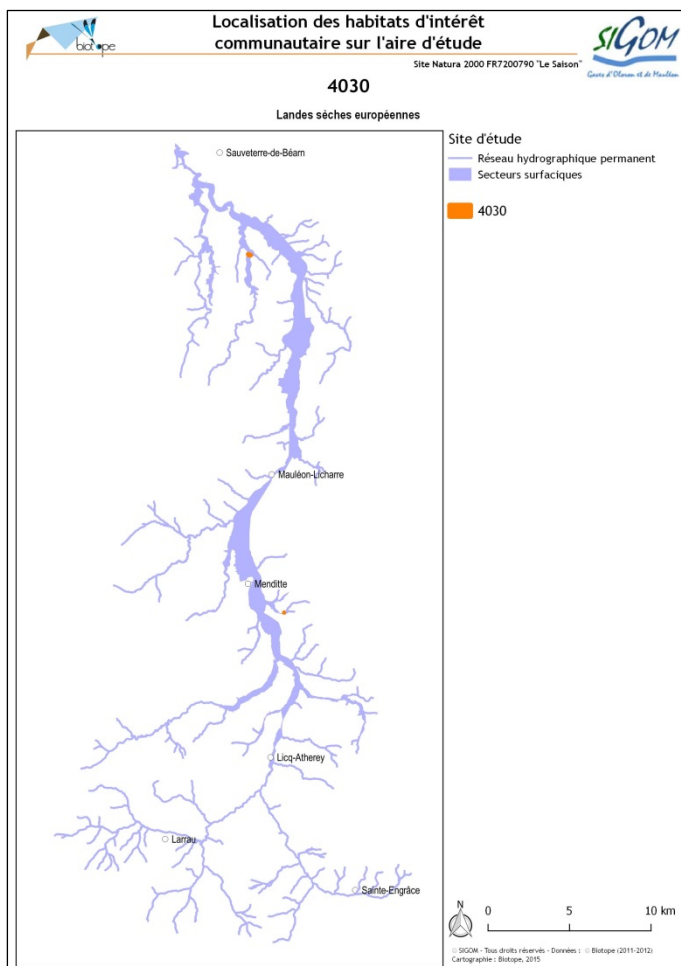
Intérêt patrimonial : Moyen. Les prairies retenues comme caractéristiques de l'habitat possèdent une typicité bonne à moyenne. Sur le site, les surfaces de l'habitat sont faibles en comparaison avec les potentialités qu'offrent la plaine alluviale ; situation que l'on retrouve dans toutes les vallées alluviales d'Aquitaine.

2.2.6. Landes

Landes sèches européennes (Code 4030)

Description

L'habitat regroupe l'ensemble des landes fraîches à sèches développées sur des sols acides sous un climat atlantique depuis la plaine jusqu'à l'étage montagnard. Il s'agit de végétations arbustives basses. Par le passé, elles ont souvent fait l'objet d'exploitations extensives (fauche et pâturage notamment) et d'utilisations plus locales (litière à bétail) comme c'est le cas en Haute-Soule. La physionomie de ces landes dépend beaucoup du contexte agropastoral et forestier.



Sur le site

Seulement deux parcelles de lande ont été notées sur le site d'étude (soit 2,84 ha). L'habitat est donc rare et concerne davantage les sites Natura 2000 terrestres riverains du site cours d'eau du Saison.

Un seul type de lande a été observé : la **lande à Bruyère ciliée** (*Erica ciliaris*). Il s'agit de landes denses et relativement hautes (0,8m à 1m de hauteur) dominées par l'Ajonc nain (*Ulex minor*) et la Molinie. Ce type de lande se développe sur des sols frais. Les deux landes recensées présentent un envahissement important par la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) et des arbustes comme la Bourdaine (*Frangula dodonei*). Ceux-ci piquettent sporadiquement la formation végétale indiquant ainsi que l'habitat est en train de se fermer.

Etat de conservation : **Mauvais** au regard du recouvrement important de la fougère aigle.

Intérêt patrimonial : **Faible**. L'habitat est marginal sur le site et concerne plutôt les sites Natura 2000 terrestres situés à proximité où il peut couvrir d'importantes surfaces. Par ailleurs, la typicité floristique des deux individus observés est bonne à moyenne.

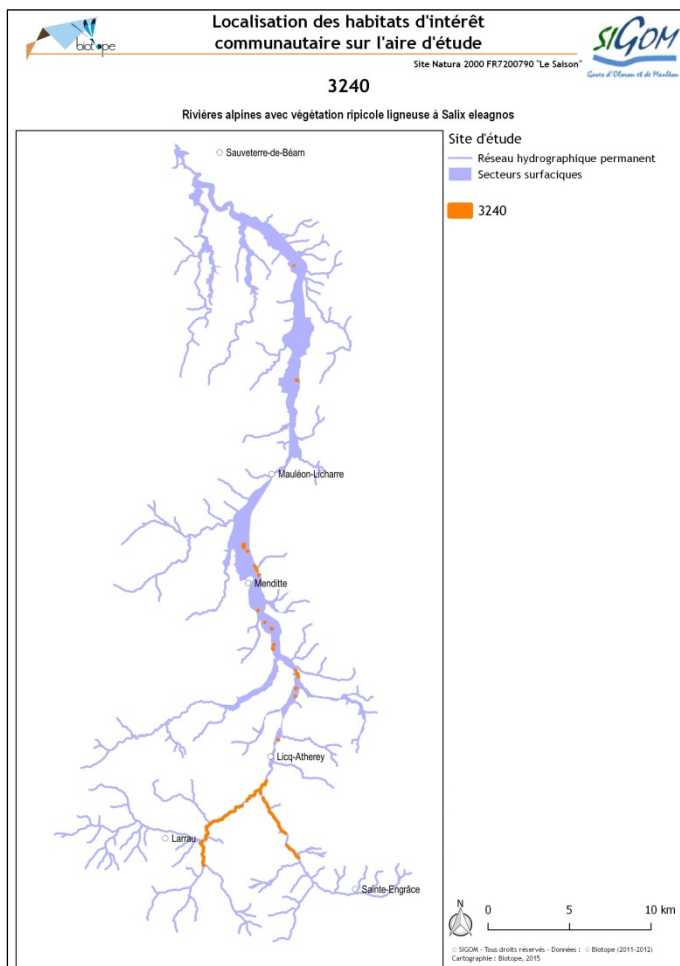
2.2.7. Saulaies riveraines pionnières arbustives

Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à *Salix eleagnos* (Code 3240)

Description

Cet habitat représente les saulaies pionnières installées dans les parties hautes et moyennes des cours d'eau de montagne.

Les saulaies à Saules drapés (*Salix eleagnos*) se développent sur des bancs constitués d'éléments grossiers (galets principalement). La formation végétale se présente sous la forme de fourrés arbustifs parfois très denses atteignant 4 m de hauteur maximum. La strate arbustive est largement dominée par le Saule drapé avec parfois quelques Saules blancs (*Salix alba*).



Les espèces herbacées sont le plus souvent rares et ont un recouvrement épars. Parmi ces dernières, des espèces de friches et de mégaphorbiaie (cf. précédemment) comme l'Angélique des bois (*Angelica sylvestris*) et la Valériane des Pyrénées (*Valeriana pyrenaica*) sont présentes.

Sur le site

L'habitat couvre une surface d'environ 3,94 ha sur le site. Il se rencontre principalement dans les cours d'eau du piémont soumis à une dynamique alluviale suffisamment active (secteurs de Licq-Athérey à Trois-villes).

Etat de conservation : **Moyen** en raison de sa superficie notable sur le site.

Intérêt patrimonial : **Fort**, car l'habitat est rare sur le piémont des Pyrénées-Atlantiques alors que le Saison abrite l'habitat sur de grandes surfaces.

2.2.8. Boisements alluviaux

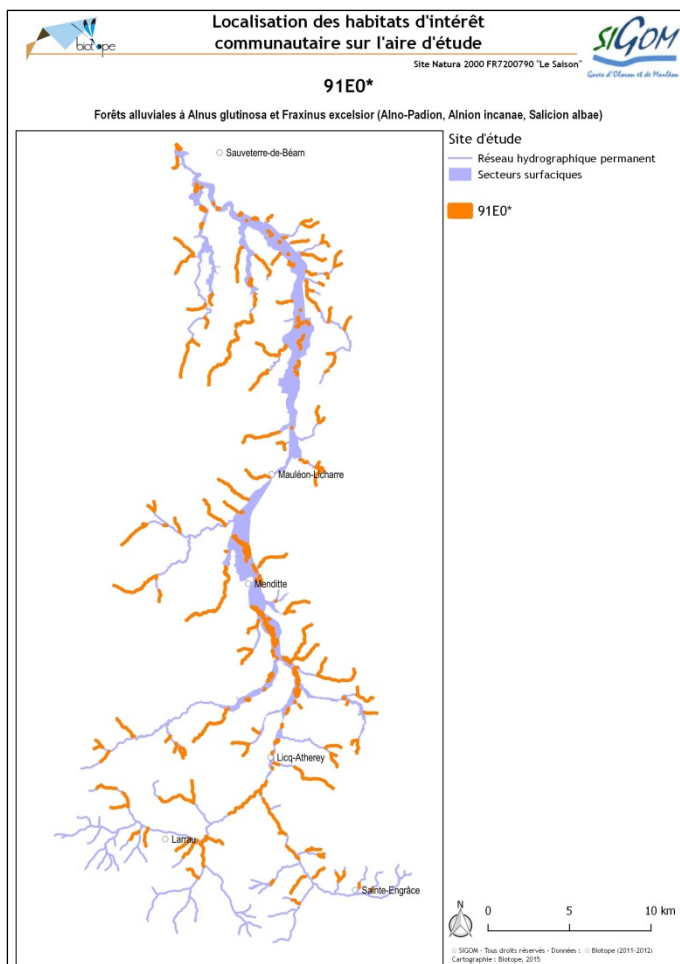
Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) (Code 91E0*)

Description

L'habitat regroupe les boisements alluviaux qui occupent le lit majeur des cours d'eau et qui sont soumis à des crues régulières. On peut distinguer deux types de boisements alluviaux :

Les forêts de bois tendres (saulaies, saulaies-peupleraies) caractéristiques des cours d'une certaine importance et des grands fleuves ;

Les forêts de bois durs (aulnaies-frênaies) installées en retrait par rapport aux saulaies ou directement en bordure de cours d'eau (ripisylves plus ou moins étroites).



Sur le site

Le site du Saison accueille deux types de communautés forestières alluviales :

La végétation arborescente alluviale à Saule blanc. La strate arborée est dominée par le Saule blanc (*Salix alba*) avec plus rarement le Saule des vanniers (*Salix viminalis*). La strate herbacée est composée d'espèces des mégaphorbiaies comme la Ronce bleue (*Rubus caesius*) et le Liseron des haies (*Calystegia sepium*), et d'un lot conséquent d'espèces des ourlets présentées précédemment.

L'aulnaie-frênaie à Laïche pendante et Laïche espacée (*Carex remota*) qui se développe sur des sols frais à humides. Ces boisements présentent en sous-bois et de manière dominante les espèces caractéristiques telles que la Laïche espacée (*Carex remota*), la Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*), la Laïche pendante (*Carex pendula*), auxquelles sont associées des espèces de mégaphorbiaies comme la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*) et l'Angélique des bois (*Angelica sylvestris*).

Ces deux formations végétales ne sont

pas rares à l'échelle du site (84,9 ha). Elles sont principalement localisées dans la plaine alluviale et à l'aval des gaves du Larrau et de Sainte-Engrâce.

Etat de conservation : considéré comme **moyen** compte tenu de sa typicité moyenne et de sa superficie élevée.

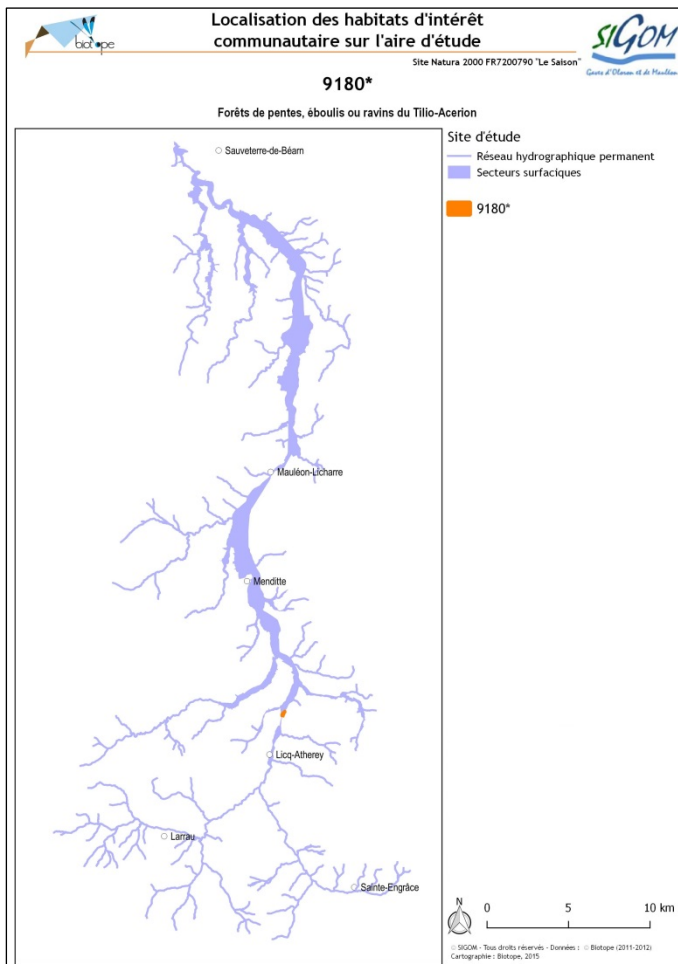
Intérêt patrimonial : **Fort**, s'agissant d'un habitat prioritaire qui se raréfie à l'échelle nationale et supranationale.

2.2.9. Boisements de pente

Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion (Code 9180*)

Description

L'habitat rassemble les frênaies, ormaies et tillaies qui occupent des stations de taille réduite sur de fortes pentes sur les versants de ravins encaissés. Les sols sur lesquels se développent ces boisements sont de différentes natures : des gros blocs en zone d'éboulis ou des sols frais très instables composés d'éléments plus fins. L'habitat se rencontre à l'étage collinéen et montagnard.



Sur le site

L'habitat est marginal (1,24 ha) puisqu'il n'a été observé qu'à deux reprises : sur chacune des rives du Saison au droit des versants du Chapeau de Gendarme et de la montagne d'Ahargou. Le site abrite certainement davantage de forêts de pente mais elles appartiennent aux sites terrestres adjacents et ne sont donc pas concernées par le site du Saison.

L'inaccessibilité de ces forêts leur garantit une certaine stabilité en les préservant des principales menaces qui touchent habituellement les boisements. Cependant, ils peuvent être colonisés par des espèces invasives (Robinier faux-acacia principalement) comme c'est le cas sur le Saison.

Etat de conservation : Etat de conservation bon à **moyen** (présence de Robinier).

Intérêt patrimonial : Les boisements de pente sont rares à l'échelle de l'Aquitaine et d'autant plus en plaine et piémont. Leur intérêt patrimonial est considéré comme **fort** sur le site au regard de leur rareté régionale (cantonné en montagne).

Les Espèces d'intérêt communautaire

3. Méthodologie mise en œuvre pour la cartographie des espèces d'intérêt communautaire

3.1. Définitions

Ce chapitre concerne uniquement **les espèces d'intérêt communautaire**. La Directive Habitats faune flore, liste dans son Annexe II **les espèces d'intérêt communautaire** qui permettent entre autre la désignation de Zones Spéciales de Conservation c'est-à-dire l'inscription au réseau Natura 2000. Quelques définitions préalables permettront de mieux saisir les nuances entre les différentes notions liées aux espèces.

A retenir :

Habitat d'espèce : Milieu de vie de l'espèce (zone de reproduction, zone d'alimentation, zone de chasse...). Il peut comprendre plusieurs habitats naturels.

Espèce d'intérêt communautaire : Espèce en danger ou vulnérable ou rare ou endémique (c'est à dire propre à un territoire bien délimité) mentionnée dans l'annexe II de la directive Habitat et pour lesquelles doivent être désignées des Zones Spéciales de Conservation.

Espèce prioritaire : espèce en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation de laquelle l'Union Européenne porte une responsabilité particulière.

3.2.Méthode d'inventaire et de cartographie des espèces d'intérêt communautaire.

⇒ Cas de l'Ichtyofaune (poissons)

L'importance du linéaire à étudier et les moyens disponibles pour l'établissement du diagnostic ne permettent pas la réalisation d'investigations de terrain exhaustives. Celles-ci s'avèreraient fastidieuses et ne présenteraient qu'une valeur ajoutée limitée au regard des données déjà existantes.

Par conséquent, la méthodologie employée ici est essentiellement basée sur le recueil de données, leur homogénéisation et leur synthèse dans un document global. L'ensemble des documents disponibles relatifs aux peuplements piscicoles et leurs milieux sur l'aire d'étude ont été consultés et synthétisés.

⇒ Cas de l'Ecrevisse à pattes blanches

Au regard de la dynamique des populations sur l'ensemble de son aire de répartition et de sa présence dans de nombreux cours d'eau du département, l'Ecrevisse à pattes blanches revêt un enjeu fort en Pyrénées Atlantiques. D'autre part, il apparaît, par expérience, que sa présence dans certains cours d'eau n'est pas toujours connue, du fait notamment de son biotope particulier (petits cours d'eau de tête de bassin), qui nécessite bien souvent de démultiplier les prospections.

Pour cette espèce, il a été procédé dans un premier temps à une étape de recueil bibliographique et consultation, de la même manière que pour l'ichtyofaune.

Dans un second temps, ont été identifiées d'autres zones de présence potentielle. Ces secteurs ont également fait l'objet d'investigations de terrain. Sur l'ensemble du site, la plupart des cours d'eau ainsi identifiés a fait l'objet d'une prospection nocturne.

⇒ Cas des mammifères semi-aquatiques

Les espèces mentionnées au Formulaire Standard de Données (FSD) sont le Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*) et la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*). Les inventaires ont essentiellement porté sur la répartition de la Loutre d'Europe. Les informations concernant le Desman ont été acquises en convention avec le Plan National d'Action en faveur du Desman afin de disposer des données historiques. Un inventaire succinct a été mené en 2012 sur quelques parties amont du réseau hydrographique, sans résultat.

Concernant le Vison d'Europe, bien que l'espèce ne soit pas citée au FSD, une évaluation des potentialités de présence de l'espèce sur le site a été réalisée en accord avec le Plan National d'Action en faveur de l'espèce représentée par les équipes du CEN Aquitaine.

3.3.Méthodologie d'évaluation de l'intérêt patrimonial des espèces

L'état de conservation d'une espèce est estimé à partir des inventaires de terrain, en croisant l'évaluation des populations du site et la surface d'habitats d'espèce (ou l'intérêt du site pour l'espèce).

L'évaluation de l'intérêt patrimonial d'une espèce animale repose sur le croisement de la surface d'habitats favorables sur le site et l'estimation des populations sur le site. Cet intérêt patrimonial est à mettre en parallèle avec la rareté de l'espèce à différentes échelles (régionale, nationale, communautaire).

Tableau 3 : Evaluation de l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire

		Evaluation des populations sur site		
		forte	moyenne	faible
Surface d'habitats d'espèce ou intérêt du site pour l'espèce	Forte	Bon	Bon	Moyen
	Moyenne	Bon	Moyen	Mauvais
	Faible	Moyen	Mauvais	Mauvais

Tableau 4 : Evaluation de l'intérêt patrimonial des espèces d'intérêt communautaire

		Rareté régionale à nationale/communautaire		
		Très rare à rare ou espèce prioritaire	Assez rare à peu commun	Assez commun à très commun
Etat de conservation	Bon	Très fort	Fort	Moyen
	Moyen	Fort	Moyen	Faible
	Mauvais	Moyen	Faible	Faible

4. Description des espèces et cartographie

4.1. Synthèse des espèces d'intérêt communautaire

Les prospections de terrain ont permis d'identifier **dix espèces d'intérêt communautaire**.

Six espèces de poissons, dont quatre espèces amphihalines (migratrices) :

- Le Chabot du Béarn ou Chabot de l'Adour (*Cottus aturi*),
- La Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)
- Le Saumon atlantique (*Salmo salar*),
- La Lamproie marine (*Petromyzon marinus*)
- La grande Alose (*Alosa alosa*)
- L'Alose feinte (*Alosa fallax*)



Espèces
migratrices
amphihalines

Une espèce de crustacé :

- L'Ecrevisse à pattes blanches (*Austromopotamobius pallipes*)

Deux espèces de mammifères semi-aquatiques :

- le Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*),
- la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*).

Une espèce d'Odonate :

- L'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

Concernant le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*), bien que l'espèce ne soit pas citée au FSD, une évaluation des potentialités de sa présence sur le site a été réalisée en accord avec le Plan National d'Action en faveur de l'espèce représenté par les équipes du CEN Aquitaine.

Ces espèces d'intérêts communautaires présentent sur le site un intérêt patrimonial moyen à fort.

Le cours d'eau du Saison est un hydrosystème particulièrement important pour la reproduction de des poissons migrateurs et participe à l'importance du bassin du Gave d'Oloron pour la conservation et la sauvegarde de ces espèces à l'échelle nationale. Le secteur compris entre Mauléon et Licq Athérey constitue notamment pour le Saumon un secteur très important pour le frai.

L'aval du site présente surtout l'intérêt de constituer un corridor pour les espèces piscicoles et la Loutre. Cette dernière est très bien représentée sur tout le réseau hydrographique y compris sur les secteurs de têtes de bassin (gave de Larrau). Les affluents offrent, quant à eux, les habitats nécessaires à des espèces d'enjeux de conservation fort comme le Desman et l'écrevisse à pattes blanches.

Le tableau suivant présente la liste des espèces de l'annexe II de la Directive Habitat rencontrées et étudiées sur le site :

Tableau 5 : Espèces de l'annexe II de la Directive Habitat sur le site

Nom commun	Nom scientifique	Mentionné au FSD	Etat de conservation	Intérêt patrimonial
Chabot de l'Adour	<i>Cottus aturi</i>	Oui	Moyen	Moyen
Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>	Non	Moyen	Fort
Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>	Non	Bon	Fort
Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>	Non	Moyen	Moyen
Grande Alose	<i>Alosa alosa</i>	Non	Mauvais	Moyen
Alose feinte	<i>Alosa fallax</i>	Non	Mauvais	Moyen
Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austromopotamobius pallipes</i>	Oui	Bon	Fort
Desman des Pyrénées	<i>Galemys pyrenaicus</i>	Oui	Moyen	Fort
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	Non	Bon	Moyen
Vison d'Europe	<i>Mustela lutreola</i>	Non	Non évalué	Non évalué
L'Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Non	Non évalué	Non évalué

4.2. Description synthétique des espèces d'intérêt communautaire

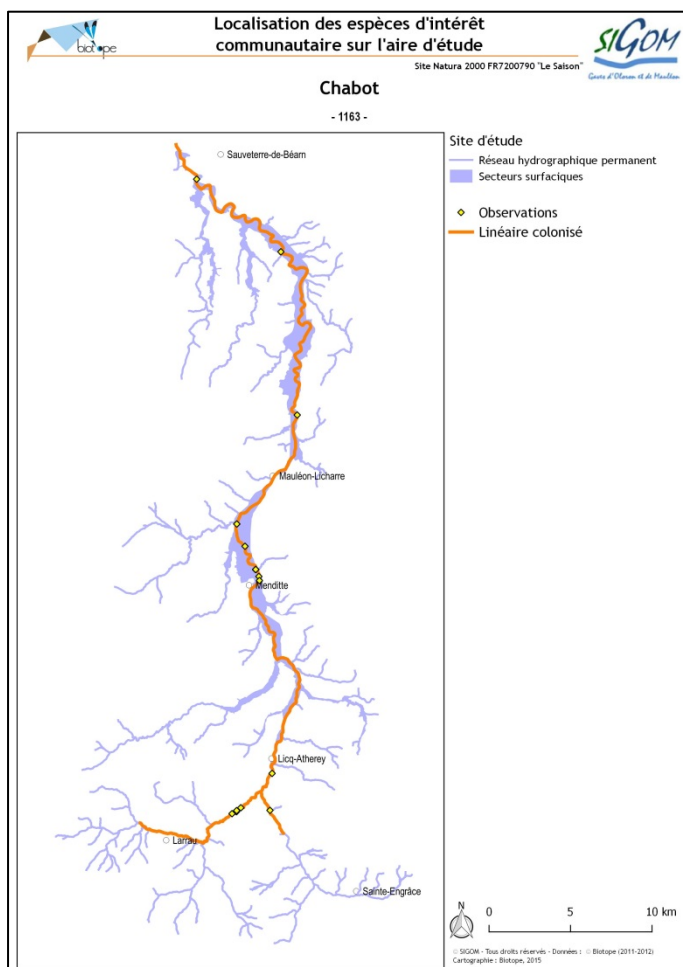
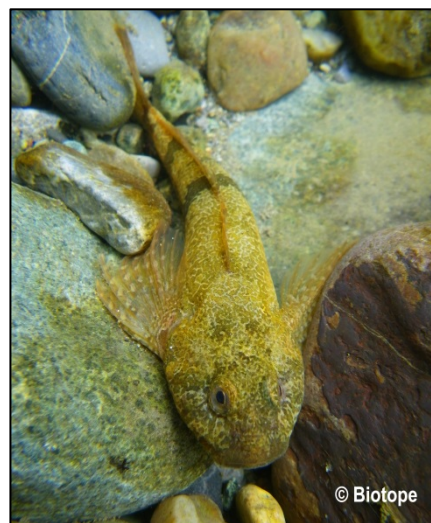
Les fiches qui suivent présentent sommairement des informations sur les espèces d'intérêt communautaire observées sur le site Natura 2000 du Saison (description de l'espèce, localisation sur le site, menaces potentielles).

4.2.1. Les espèces de poissons d'intérêt communautaire

Chabot du Béarn ou Chabot de l'Adour (*Cottus aturi*)

Description

Le chabot est un petit poisson de 10-15 cm de la famille des Cottidés au corps en forme de massue caractéristique de la famille, épais en avant avec une tête large et aplatie. Jusqu'en 2005, il n'était pas fait de distinction entre les Chabots présents sur le territoire métropolitain (Chabot commun - *Cottus gobio*). Celui du bassin de l'Adour (par ailleurs endémique) a depuis été décrit comme une espèce à part entière, le Chabot du Béarn (*Cottus aturi*). Ses exigences écologiques (eaux vives et bien oxygénées de bonne qualité) font qu'on le retrouve souvent dans les petits cours d'eau des têtes de bassin.



Sur le site

Sur le réseau hydrographique du Saison, les données sont parfois lacunaires et anciennes. Cependant, elles font état de la présence du Chabot sur la quasi-totalité du Saison, sa limite de répartition amont étant les secteurs aval des gaves de Sainte-Engrâce et de Larrau. Aucune donnée ne mentionne sa présence sur les autres affluents.

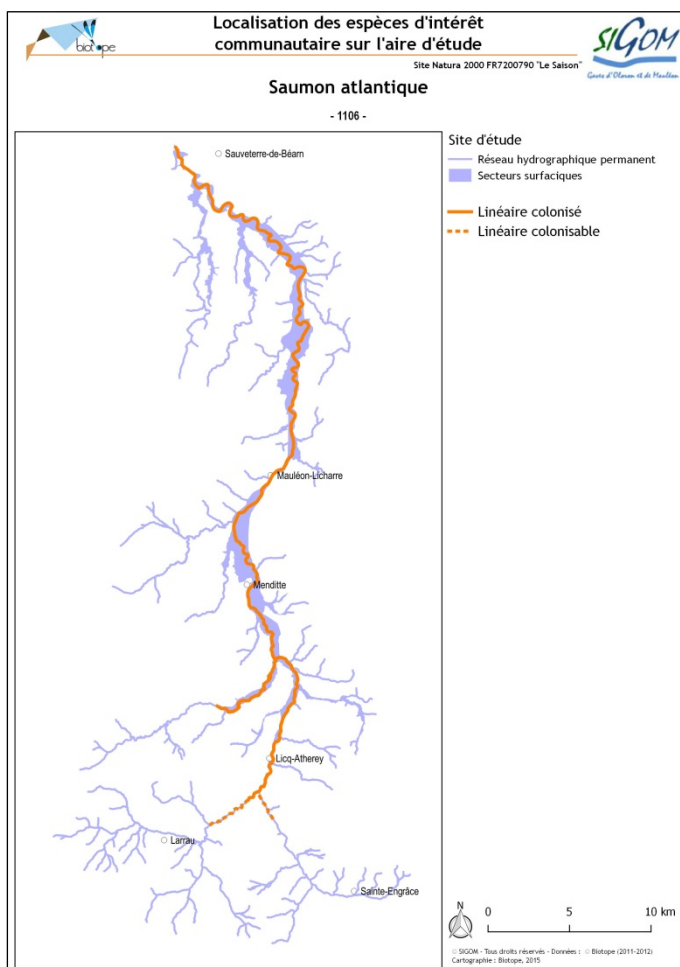
Etat de conservation : **Moyen** car il semble présent sur un linéaire important du Saison mais les données sont lacunaires et parfois anciennes.

Intérêt patrimonial : **Moyen**, considérant son état de conservation moyen et compte tenu de la rareté de l'espèce *Cottus aturi* (présence limitée au bassin versant de l'Adour).

Saumon atlantique (*Salmo salar*)

Description

Le Saumon atlantique est un salmonidé migrateur amphihalin au corps fusiforme et à la coloration variable en fonction de son stade de développement, vivant en mer et se reproduisant en rivière. Sa taille peut atteindre plus d'un mètre et son poids dépasser les 10 kg, ces deux critères étant dépendants de la durée du séjour en milieu marin. Le frai débute en novembre et dure jusqu'à janvier sur les secteurs médian et amont des cours d'eau au niveau des zones courantes pourvues d'un substrat grossier (graviers, galets). La remontée des cours d'eau pour assurer la reproduction s'effectue grâce à un phénomène de « homing » qui correspond à une remontée des géniteurs dans les cours d'eau qui les ont vus naître grâce à leur mémoire olfactive. Ce phénomène explique que la remontée des individus matures s'étale sur l'année puisqu'en fonction du lieu de naissance des différents individus, la distance à parcourir pour accéder aux zones de frayère sera plus ou moins longue.



Sur le site

Le Saumon fréquente assurément le cours principal du Saison jusqu'à la confluence des Gaves de Larrau et de Sainte-Engrâce. Quelques observations ponctuelles de tacons ont été réalisées sur le Larrau, sans que cette colonisation ne soit réellement significative. Suite aux travaux d'amélioration de la continuité réalisés sur l'axe entre 2014 et 2015, les prochaines données (à partir de 2016) devraient apporter de nouvelles informations. En termes de recrutement annuel, le Saison représente en moyenne (période 2001-2013) près de 18 % du recrutement naturel estimé en tacons automnaux de l'année du bassin du Gave d'Oloron. Si son potentiel pour l'espèce n'est pas aussi élevé que celui du Gave d'Ossau, le Saison demeure prépondérant à l'échelle du bassin du Gave d'Oloron.

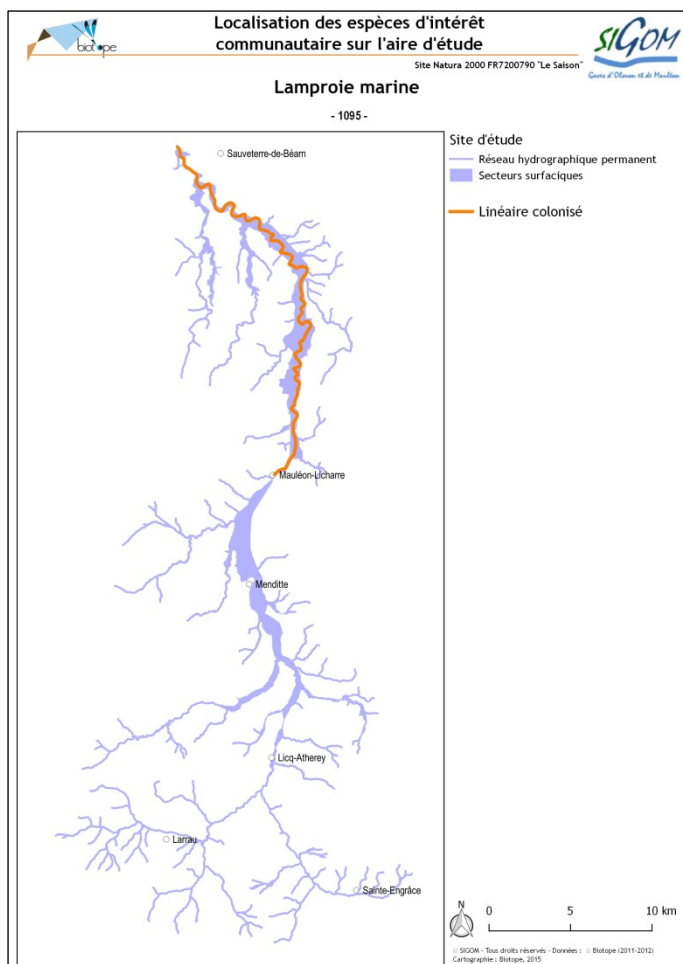
Etat de conservation : **moyen** car le Saison est un site important pour la reproduction à l'échelle du bassin versant de l'Adour.

Intérêt patrimonial : **fort**. L'espèce est considérée comme rare à très rare à l'échelle nationale.

Lamproie marine (*Petromyzon marinus*)

Description

La Lamproie marine est une espèce migratrice amphihaline au corps anguilliforme, lisse et sans écailles. La taille est en moyenne de 80 cm (900-1000 g) et peut atteindre 120 cm pour plus de 2 kg. Après 2 ans de croissance dans les eaux côtières, elle regagne les cours d'eau pour s'y reproduire entre avril et juin sur un substrat de galets et graviers grossiers. Les larves, appelées ammocètes, demeurent 5 à 7 ans enfouies dans le substrat dans des zones sablo-limoneuses avant leur métamorphose et la dévalaison vers l'océan. L'espèce est globalement en déclin, mais elle est moins menacée que d'autres migrateurs tels que les Aloses ou le Saumon atlantique.



Sur le site

La Lamproie marine était observée jusqu'en 2014 jusqu'au barrage de Charritte-de-bas (limite amont de colonisation). En 2015 suite à des importants travaux d'amélioration de la continuité écologique, cet ouvrage, qui semblait être à l'origine de nombreuses frayères forcées en aval immédiat, est désormais franchissable. Un système de contrôle vidéo installé sur cet ouvrage a permis de dénombrer le passage de 223 lamproies marines en 2015. Les observations qui ont suivi cette même année indiquent que la lamproie marine colonise aujourd'hui le Saison jusqu'à l'ouvrage Cherbero à Mauléon. Les suivis futurs permettront de compléter et d'affiner les données. En 2010, 1045 nids ont été dénombrés sur le Saison répartis sur 84 sites de frai.

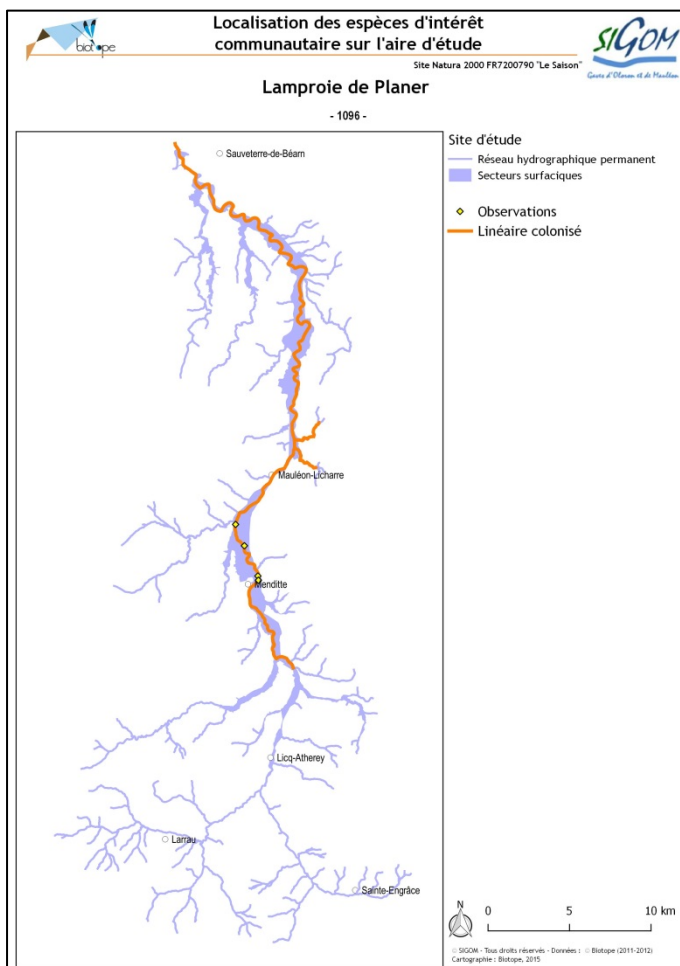
Etat de conservation : **Bon** car les effectifs sont vraisemblablement importants en partie aval du Saison (Forte densité pendant la reproduction).

Intérêt patrimonial : **Fort**. L'espèce est considérée comme assez rare à l'échelle régionale et nationale.

Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)

Description

La Lamproie de Planer est une espèce dulçaquicole (qui vit en eau douce) de la famille des Petromyzonidés. Elle est de petite taille et son corps est anguilliforme. Les adultes mesurent 12 à 20 cm. Elle affectionne particulièrement les petits affluents et les têtes de bassins versants qui correspondent à son habitat naturel (il est toutefois possible de la trouver dans des cours d'eau de taille plus conséquente). Pour assurer sa reproduction, la Lamproie de Planer effectue des déplacements migratoires sur des faibles distances à la recherche de zones favorables. Ces dernières sont caractérisées par des eaux courantes et oxygénées d'une part et un fond sablo-graveleux d'autre part.



Sur le site

Les données sont très lacunaires. Cette espèce est présente de manière avérée et récente sur le Saison à Menditte, et très probablement sur d'autres tronçons du Saison en aval de Tardets ainsi que certains petits affluents (ruisseaux de Berrogain et de Chéraute notamment).

Etat de conservation : **Moyen** (quelques données seulement sur le Saison).

Intérêt patrimonial : **Moyen** car l'espèce semble encore bien présente dans le sud-ouest et d'autres bassins alentours, mais parallèlement en régression dans de nombreuses régions françaises.

Grande Alose (*Alosa alosa*)

Description

La grande Alose est une espèce migratrice amphihaline de la famille des cupléidés au corps fusiforme, comprimé latéralement avec un profil dorsal fortement incurvé. La longueur moyenne est de 50 cm pour un poids moyen de 1,5 kg (max. 80 cm pour 5 kg). Sur les côtes de l'Atlantique-est, la grande Alose n'est plus présente de manière significative qu'en France et au Portugal et subit un déclin très important. Elle vit la majeure partie de son existence en mer, et remonte dans les cours amont et médian des cours d'eau pour s'y reproduire entre mai et août.



Sur le site

Les effectifs sont très mal connus et sont certainement peu importants. Jusqu'en 2015 aucun dispositif ne permettait le comptage des individus et les seules observations disponibles étaient constituées par les témoignages des pêcheurs de loisir. Sa limite amont de colonisation semblait être le barrage de Charritte-de-bas. En 2015, des travaux d'amélioration de la continuité écologique, visant notamment cette espèce, ont été réalisés sur cet ouvrage. Sept Grandes Aloses, franchissant le barrage, ont été filmées par le système de vidéo comptage. Il peut être considéré aujourd'hui sa limite de colonisation comme étant la commune de Charritte de Bas. Les suivis futurs permettront de compléter et d'affiner les données.

Etat de conservation : Mauvais car seul l'aval du Saison est colonisé par des effectifs vraisemblablement réduits.

Intérêt patrimonial : Moyen, l'espèce étant rare à l'échelle nationale.

Alose feinte (*Alosa fallax*)

Description

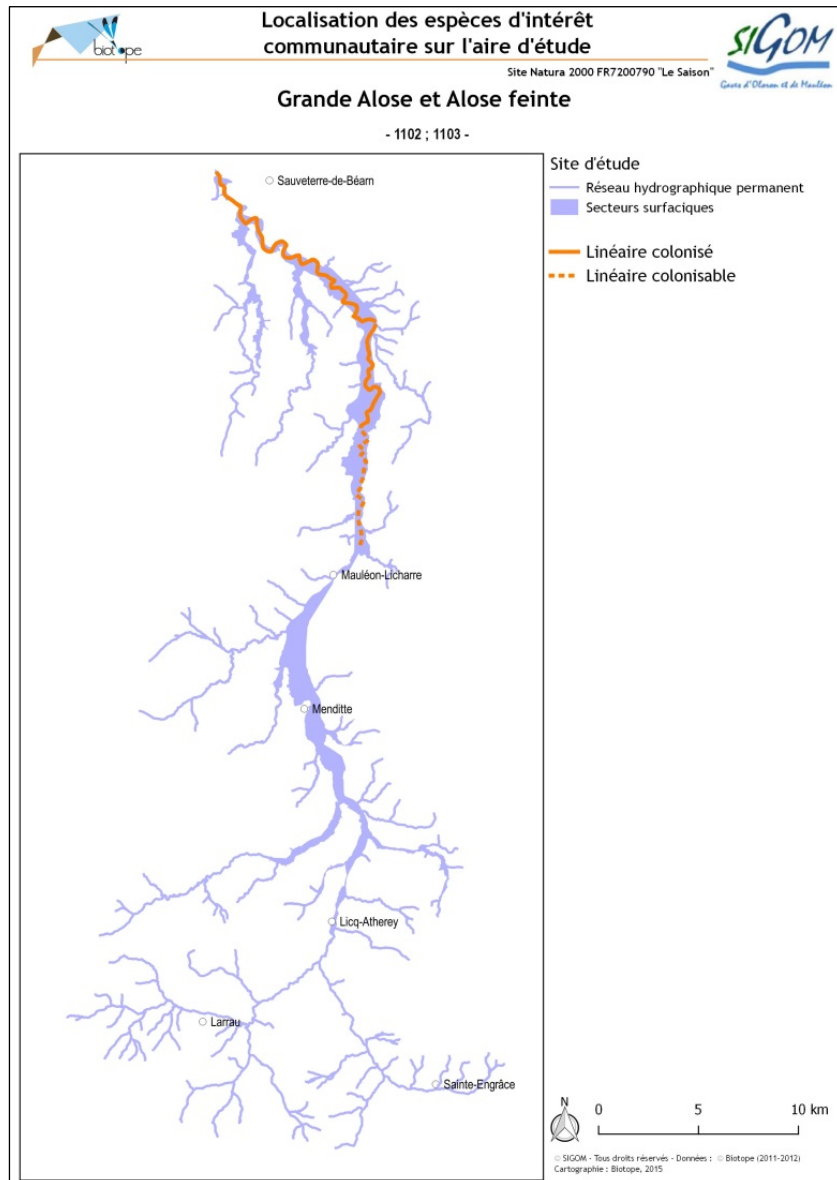
L'Alose feinte possède un cycle biologique similaire à celui de la grande Alose, de laquelle elle se distingue notamment par la présence d'une série de taches noires à l'arrière de l'opercule. Elle remonte généralement moins en amont sur les cours d'eau pour sa reproduction. La taille moyenne de l'Alose feinte est de 42 cm (660 g).

Sur le site

De la même manière que pour la grande Alose, il n'existe aucune donnée concernant les effectifs en présence. Sa limite amont est supposée à l'aval de la commune de Charritte-de-bas.

Etat de conservation : Mauvais car seul l'aval du Saison est colonisé par des effectifs vraisemblablement réduits.

Intérêt patrimonial : Moyen, l'espèce étant rare à l'échelle nationale.



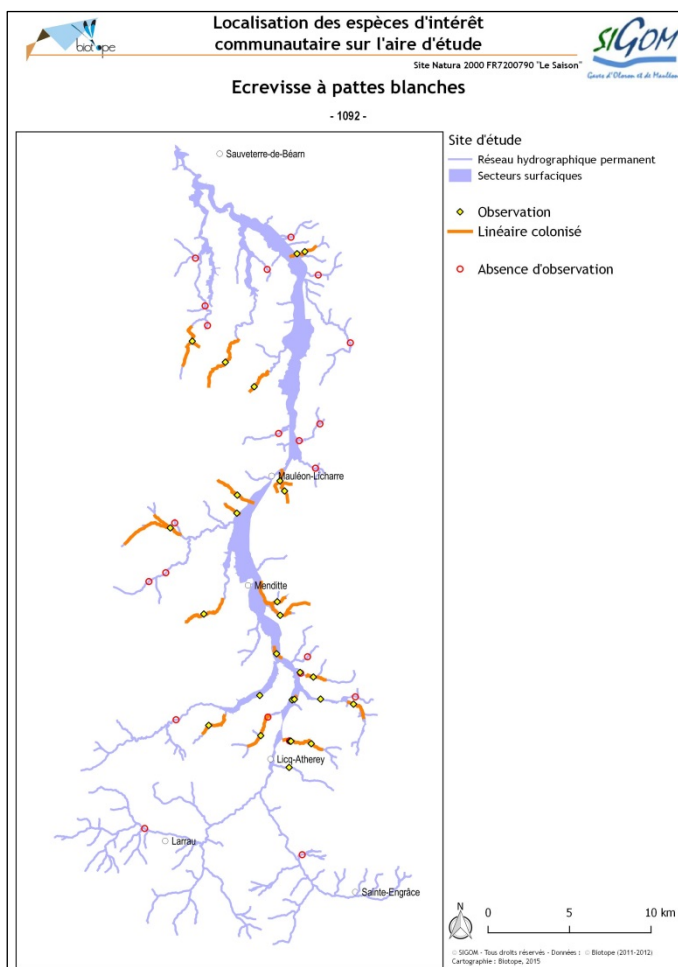
4.2.2. Les espèces de crustacés d'intérêt communautaire

Ecrevisse à pattes blanches (*Austromopotamobius pallipes*)

Description

L'écrevisse à pattes blanches est un crustacé dont le corps est segmenté, allongé, aplati latéralement rappelant un petit homard. Sa taille peut atteindre 120 mm de long pour un poids de 90 g. Sa coloration est très variable, du vert bronze à brun sombre, la face ventrale étant pâle (notamment au niveau des pinces).

L'écrevisse à pattes blanches est une espèce assez largement répandue en Europe de l'Ouest et en France, mais en déclin sur la majorité de son aire de répartition. Son déclin est imputable à la dégradation de ses milieux préférés et à l'apparition de plusieurs espèces d'écrevisses allochtones, aux stratégies souvent plus compétitives et véhiculant par ailleurs différentes pathologies.



Habitats d'espèces

Ses exigences écologiques sont élevées en termes de qualité d'eau et d'habitats. Fréquentant à l'origine des cours d'eau pouvant avoir des typologies très variées, elle se cantonne aujourd'hui la plupart du temps aux ruisseaux de tête de bassin encore préservés des perturbations anthropiques. En terme d'habitat, l'Ecrevisse à pattes blanches recherche des cours d'eau présentant des abris multiples et variés (galets/blocs, caches sous berges, chevelu racinaire immergé, macrophytes, etc.).

Sur le site

Le site du Saison présente de nombreuses populations d'écrevisses à pattes blanches. La majorité des affluents semble colonisés, au moins sur les secteurs apicaux.

Etat de conservation : ces populations semblent pour la plupart en **bon état** de conservation, l'occupation du sol leur étant favorable (très peu de grandes cultures sur le bassin versant).

Enjeu de conservation : **fort**, le site étant très important pour l'espèce, alors qu'un fort déclin est observé à l'échelle nationale et régionale.

4.2.3. Les espèces de mammifères semi aquatiques d'intérêt communautaire

Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*)

Description

Le **Desman des Pyrénées** est un talpidé semi-aquatique endémique des Pyrénées et des Monts Cantabriques. Il mesure de 24 à 29 centimètres de long (dont un peu plus de la moitié pour la queue) et pèse de 50 à 60 grammes, ce qui en fait le plus gros insectivore aquatique de France. Il possède un museau en forme de trompe aplatie et nue prolongeant une tête et un corps allongés. Son pelage de couleur brune irisée est dense et long. En France, le Desman est présent dans 6 départements. Il fréquente entre autres les rivières des bassins de l'Aude, de l'Agly, du Salat, de l'Aspe,



de l'Ossau, de l'Ariège, de la Têt, du Tech, de la Garonne, de la Neste, du Gave de Pau et de l'Adour. Il occupe également le versant sud du Massif pyrénéen, côté espagnol. Les Pyrénées-Atlantiques ne constituent pas le département le plus important pour la présence du Desman des Pyrénées. Ses bastions les plus peuplés se situent plutôt en Ariège ou dans les Hautes-Pyrénées.

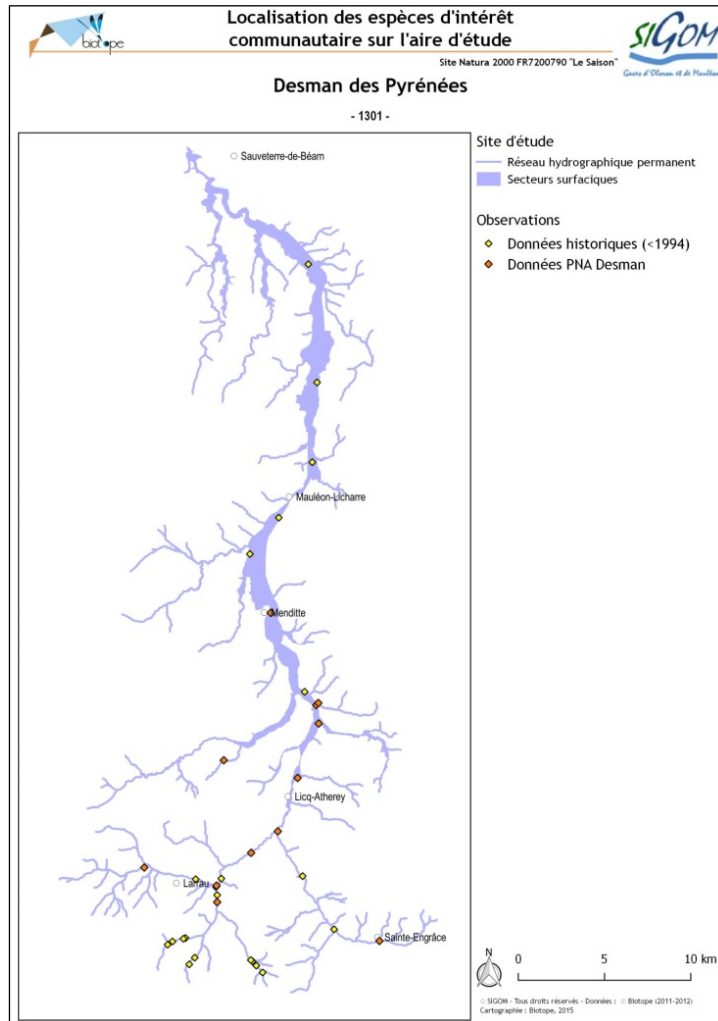
Habitats d'espèces

Ses habitats potentiels encore fréquentés sur le site sont constitués des linéaires aquatiques de taille faible à modérée, présentant des alternances de radiers et zones calmes, favorables au développement de ses proies rhéophiles. Il semblerait que par le passé, en consultant les données bibliographiques historiques, l'ensemble du linéaire du Saison était colonisé ; les habitats fréquentés étaient alors aussi constitués de cours d'eau de taille plus importante.

Sur le site

Au regard des données bibliographiques fournies par le Plan National d'Action Desman, une grande partie du linéaire du Saison semble fréquentée par l'espèce, depuis les têtes de bassin versant de Larrau et Sainte-Engrâce, jusqu'à Menditte. Un petit affluent est aussi colonisé : l'Aphoura (Alçay-Alçabehety-Sunharette).

Les données historiques fournies par le PNA Desman montrent qu'il était anciennement présent sur tout le linéaire principal du Saison. Cette situation de forte régression est probablement due aux modifications de son habitat induites par des obstacles à sa circulation que constituent les barrages ou la modification de la ressource alimentaire.



Etat de conservation : Moyen car en régression localement ainsi qu'à l'échelle communautaire.

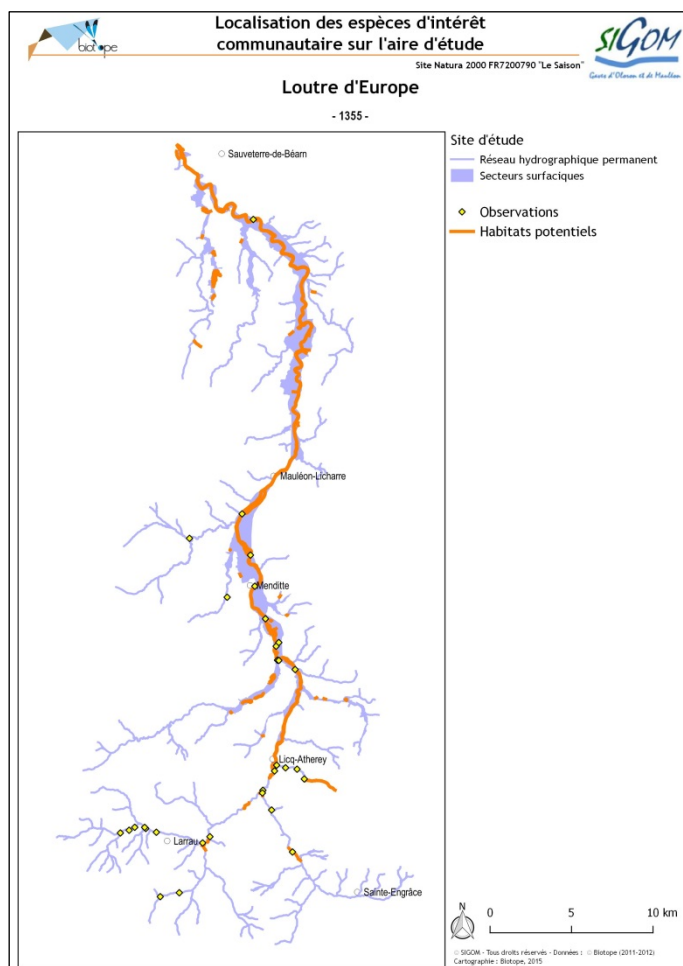
Intérêt patrimonial : Fort. L'espèce est rare à l'échelon européen puisqu'elle est endémique des Pyrénées et des Monts cantabriques.

Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

Description

La Loutre représente, avec le Blaireau (*Meles meles*) et le Glouton (*Gulo gulo*), un des plus grands mustélidés d'Europe (entre de 70 à 90 cm pour le corps et 30 à 45 cm pour la queue). Le pelage de la Loutre est en général de couleur brunâtre à marron foncé, avec des zones grisâtres plus claires, sur la gorge, la poitrine et le ventre. La forme du corps est fuselée, son cou est large et conique, sa tête aplatie est profilée pour la nage.

La **Loutre d'Europe** est présente sur une large répartition, depuis l'Afrique du Nord, jusqu'en Asie, Sibérie et Indonésie ainsi que dans toute l'Europe occidentale. Après avoir subi un fort déclin en Europe occidentale, elle recolonise peu à peu les cours d'eau.



Habitats d'espèces

Ses habitats préférés ont été définis sur cartographie d'après les habitats naturels recensés sur l'aire d'étude, notamment saulaies riveraines, mégaphorbiaies, forêts alluviales d'aulnes et l'ensemble du réseau hydrographique permanent lui permettant d'effectuer ses déplacements.

Sur l'aire d'étude, ces habitats sont relativement importants :

- Environ 9 300 m d'habitats linéaires
- 240 hectares d'habitats surfaciques

Sur le site

Au regard des observations récoltées en bibliographie ou au cours des inventaires menés début 2012, il semblerait que la Loutre d'Europe soit bien présente sur l'ensemble du cours principal du Saison, notamment en tête de bassin versant (Larrau, Sainte-Engrâce) et en aval jusqu'à Mauléon. Elle est également présente sur quelques affluents, le ruisseau de Guessalia (Aussurucq), ainsi que sur l'Arangorena (Ordiarp) et le ruisseau de Susselgue (Licq).

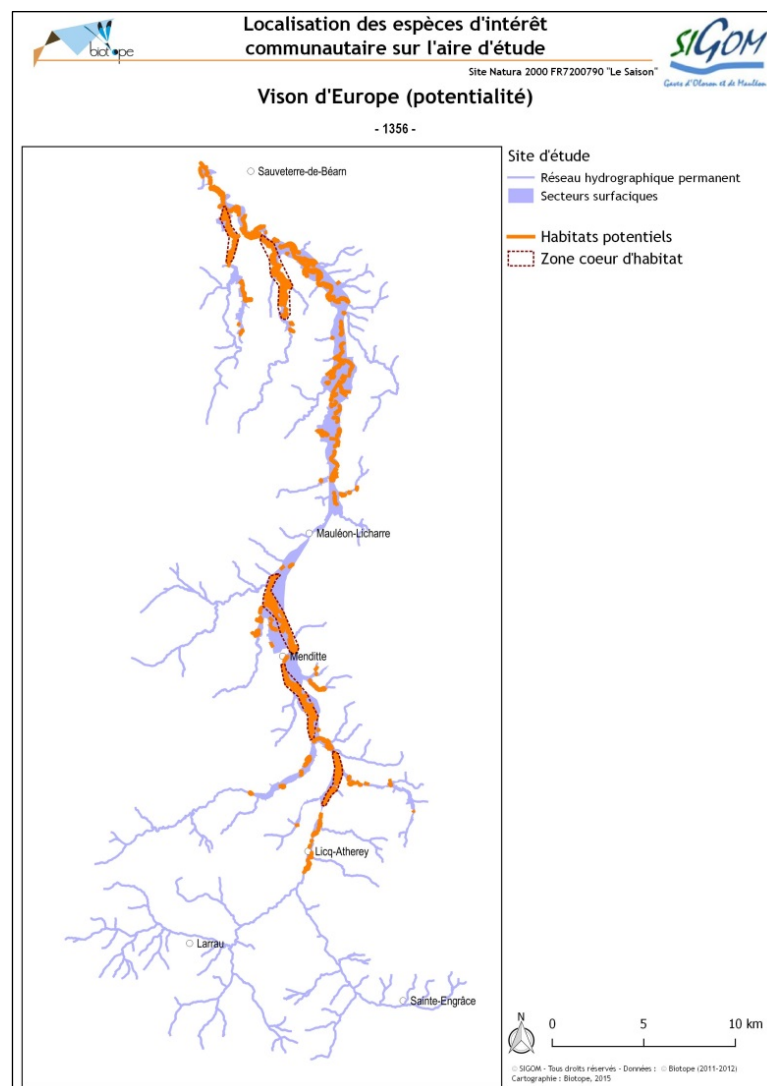
Etat de conservation : **Bon** car c'est un site assez important pour l'espèce.

Intérêt patrimonial : **Moyen**. Espèce considérée comme peu commune à l'échelon européen.

Vison d'Europe (*Mustela lutreola*)

Autrefois largement répandu en Europe, le **Vison d'Europe** ne vit plus aujourd'hui que dans quelques isolats géographiques, dont l'Aquitaine. Bien que ne figurant pas au FSD du site du Saison, le Vison d'Europe a fait l'objet d'une évaluation des potentialités de présence sur site, sur demande de la DREAL Aquitaine et dont la méthode a été définie conjointement avec le CEN, structure assurant une assistance technique aux opérateurs Natura 2000. Cette évaluation a été menée en raison d'une mention dans les données historiques de l'espèce aux environs de Tardets lors de la campagne de piégeage 1991-1999. L'espèce n'a plus été signalée depuis malgré les efforts de prospection et les campagnes de piégeage successives. L'évaluation des potentialités de présence a montré que les zones-cœurs d'habitats nécessaires au Vison d'Europe ne présentent pas une surface et une interconnectivité suffisantes pour constituer un territoire viable.

En conséquence, le site Natura 2000 du Saison ne semble pas opportun pour envisager des actions à mettre en place pour la conservation du Vison d'Europe.



Etat de conservation : Non évalué.

Intérêt patrimonial : Non évalué.

4.2.4. Odonates

L'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

Description

L'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*) qui est un odonate protégé sur l'ensemble du territoire national et inscrit à l'annexe 2 de la directive habitat.

Habitat d'espèce

L'espèce est présente en eaux courantes ensoleillées, alcalines et de débit modéré, rarement acides ou saumâtres (ruisselets et ruisseaux prairiaux, petites rivières, sources, suintements, fossés et chenaux envahis de végétation aquatique et hygrophile) ;

La présence de végétation aquatique et rivulaire développée (laïches, joncs, glycéries, menthes, berles, callitriches, cressons, roseaux, etc.) est indispensable à la ponte ;

Les larves sont généralement présentes dans les secteurs calmes parmi les hydrophytes, les tiges ou les racines des héliophytes et autres plantes riveraines. Elles vivent dans la vase et au sein de la végétation immergée.



Sur le site

Dans le cadre des prospections réalisées, trois individus ont été observés sur un ruisseau au lieu-dit « Lapeyre » sur la commune de Rivehaute, un individu sur le Ruisseau de Sabalot situé plus au nord à Gestas, et enfin cinq individus sur un ruisseau au lieu-dit « Le Village » sur la commune de Lichos.

Etat de conservation : Non évalué

Intérêt patrimonial : Non évalué

4.2.5. Autres espèces patrimoniales contactées sur le site

Lors des inventaires, plusieurs espèces végétales et animales patrimoniales ont été observées. En effet, si de nombreuses espèces protégées sur le plan national ont été contactées (*Daboecia cantabrica*, Vipère aspic, Couleuvre à collier, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine, Salamandre tachetée, etc.), il convient de retenir plus particulièrement l'une d'entre-elles dans le contexte de Natura 2000 :

Le Calotriton des Pyrénées ou Euprocte des Pyrénées (*Calotriton asper*)

Observé à de nombreuses reprises sur les cours d'eau amont des secteurs montagnards, cet amphibien protégé sur l'ensemble du territoire français est inscrit à l'annexe IV de la directive Habitats. Plusieurs individus ont été observés notamment sur les cours d'eau suivants : Olhadoko, Ruisseau de la Pista et Ardaneko, Orpuneko, Olhaberria (Larrau) et Althagnetako, Uhaytza (Saint-Engrâce).



*l'Ardaneko à Larrau
(R. Guisier - BIOTOPE)*